



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2548
2 juin 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Affirmez les intérêts des travailleurs



3, 4 et 5 juin

La Fête

pages 7 à 10

Voter Lutte ouvrière pour affirmer nos intérêts de classe

Pendant que les médias nous amusent avec les rendez-vous diplomatiques de Macron, le gouvernement prépare son offensive contre les travailleurs. Tout est programmé. Cet été, il commencera par le Code du travail, puis il s'attaquera à l'assurance-chômage, ensuite il s'en prendra aux retraites. Comme l'écrit le journal patronal *Les Échos*, «le compte à rebours a démarré».

Le président puis le Premier ministre ont reçu les représentants patronaux et syndicaux. La comédie du prétendu dialogue social recommence.

Au patronat, Macron a déjà promis du solide. Les accords d'entreprise supplanteront les accords de branche et le Code du travail. Les indemnités qu'un patron aura à payer en cas de condamnation aux Prud'hommes seront plafonnées. Le compte pénibilité qui fait hurler les dirigeants des PME sera suspendu.

Aux représentants syndicaux, le gouvernement promet... de discuter, et cela suffit à les amadouer. «*Le président de la République est à la fois déterminé mais à l'écoute*», a dit Berger de la CFTD. «*Si on a une concertation, on est prêt à travailler tout l'été*», a déclaré Mailly de FO. Même Martinez de la CGT a dit : «*On n'est pas d'accord mais au moins, on a échangé.*»

Tous veulent négocier, mais négocier quoi ? Patronat et gouvernement ne cachent pas leur plan. Soit ils l'imposeront avec les signatures des dirigeants syndicaux, soit ils se passeront de celles-ci. Ce n'est pas autour d'une table de négociation faite pour lanterner les travailleurs qu'on peut faire reculer le patronat. C'est par des luttes, par un combat conscient, un combat impliquant le monde du travail dans son ensemble.

Si le grand patronat, par la bouche de son porte-parole Gat-taz, a mis la priorité sur les accords d'entreprise, ce n'est pas pour rien.

À l'échelle de leur entreprise, les capitalistes veulent pouvoir moduler le temps de travail et écraser les salaires comme bon leur semble. La loi, ils veulent la faire eux-mêmes. Dans les faits, c'est déjà souvent le cas. Ils ne se gênent pas pour piétiner le Code du travail. Mais ils réclament d'avoir les coudées encore plus franches et que le gouvernement l'officialise.

Leur objectif ne s'arrête pas là. La guerre économique que les capitalistes mènent, ils la font avec la peau des salariés. Ils prétendent, au nom de l'intérêt de l'entreprise, que les travailleurs doivent accepter tous les sacrifices et que c'est le seul moyen d'éviter les suppressions d'emplois. Et puis, une fois les sacrifices imposés, ils suppriment quand même des emplois. Voilà comment s'édifient les fortunes des actionnaires, qui battent des records chaque année.

Leur objectif est d'enfermer les travailleurs dans cette logique, entre les quatre murs de l'entreprise, en espérant masquer le combat d'ensemble.

En réalité, nous, travailleurs, sommes tous liés par un sort commun, des chantiers navals à l'agroalimentaire, à l'automobile ou à la poste, des banques aux hôpitaux, aux transports, en passant par la chimie et les autres branches de l'économie. Le recul des conditions de travail des uns entraîne celui des autres. Les suppressions d'emplois dans une branche, en augmentant le chômage, pèsent sur l'ensemble du monde du travail. Qui n'a pas entendu un patron ou un chef dire «*Si tu n'es pas content, il y a la queue pour prendre ta place*» ?

L'exploitation n'est pas une guerre menée à la seule échelle de l'entreprise. C'est une guerre de classe, entre la classe capitaliste et la classe ouvrière. Pour repousser les attaques patronales et modifier le rapport de force en faveur des travailleurs, il faut faire reculer l'ensemble de la classe capitaliste. Seules des luttes générales pour défendre nos intérêts communs, surmontant les barrières divisant les exploités, peuvent le faire.

Le monde du travail n'est pas autant préparé à la confrontation que ne l'est le camp d'en face. Mais cela peut changer vite. Il existe des travailleurs conscients de la voie à prendre.

Les élections législatives qui arrivent ne peuvent rien changer au rapport de force entre exploités et exploités, mais elles permettent de montrer qu'à l'échelle de tout le pays, dans de nombreuses entreprises et de nombreux quartiers populaires, il y a un courant qui se retrouve dans ces idées de lutte de classe.

Ce courant s'est exprimé à l'élection présidentielle au travers du vote pour Nathalie Arthaud. Il doit s'exprimer à nouveau dans le vote pour les candidats de Lutte ouvrière.

Au sommaire

POLITIQUE

- Opération Macron : après la vedette, les choristes 4
- PS, PCF, France insoumise : remettez-nous ça ? 4
- Réunions publiques 4
- Les candidats de Lutte ouvrière : votez pour le camp des travailleurs 5
- Nathalie Arthaud : campagne en Seine-Saint-Denis 5
- Un débat dans l'Aisne 5
- Le site de campagne 5
- Émissions officielles 5

LEUR SOCIÉTÉ

- Pouvoir d'achat : macronnerie annoncée 6
- Droit du travail : gouvernement très compréhensif 6
- Ouibus - Lyon : les bus Macron, c'est du bidon 6
- Non à un tribunal

- des expulsions à Roissy 6
- Affaire Hanouna : la bêtise, ça rapporte 16
- Toulouse : manœuvres contre des familles roms 16
- Guadeloupe : grève des travailleurs de la banane 12
- Guadeloupe : le massacre de mai 1967 12

DANS LE MONDE

- Réunion du G7 : petits fours et barbarie 11
- Prisonniers palestiniens : les grévistes font reculer leurs géoliers 11

- Tunisie : le mouvement des chômeurs continue 11
- États-Unis : politique criminelle contre les migrants 11
- Attentat de Manchester : le terrorisme et ceux qui le favorisent 16

ENTREPRISES

- Camions-citernes : chauffeurs en grève 13
- Imperial Tobacco - Seita : la lutte continue 13
- Travailleurs sociaux : vers un mouvement national 13
- Hôpital de Cayenne : les employés en grève 13
- Campanile Tour Eiffel : nouvelle grève 14
- Chauss'expo : aucun travailleur sur le carreau 14
- Safran - Gennevilliers : la direction s'acharne 14
- SNCF : non au licenciement 14
- La Poste : une révocation annulée 16

RUSSIE 1917

- Le congrès panrusse des soviets 15

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

- Le programme 7/10
- Le plan 8/9

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

LEUR SOCIÉTÉ

Chômage : cachez ces chiffres...

La nouvelle ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé qu'elle ne commenterait plus les résultats mensuels du chômage publiés par Pôle emploi. Ils seraient trop volatils et ne refléteraient pas la situation réelle.

Il est vrai qu'elle s'évitera au moins ainsi le supplice chinois que subissaient ses prédécesseurs. Mois après mois, il leur fallait trouver des adjectifs pour commenter ces chiffres et la fameuse courbe du chômage, dont Hollande avait annoncé la baisse sans que jamais les chiffres ne la confirment. À la fin de l'été, on avait ainsi eu droit à l'explication de la hausse par la crise de l'industrie touristique. À d'autres moments, c'était le chômage des jeunes qui

avait peut-être amorcé une petite baisse, quand ce n'était pas un bug informatique qui expliquait tout...

Tout le monde, à commencer par les chômeurs, sait qu'entre ces chiffres et la réalité il y a une marge, ne serait-ce que parce que des milliers de chômeurs sont radiés pour des raisons administratives. Mais quand la ministre dit ne vouloir utiliser que les chiffres de l'Insee tous les trimestres, l'intérêt sera pour elle de commenter des chiffres tout aussi peu

fiables, mais en tout cas moins mauvais. En effet, quand Pôle emploi annonce 3 472 000 chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, en avril 2017, l'Insee dénombre seulement (si on peut dire) 2 783 000 chômeurs au quatrième trimestre 2016.

Tous les trimestres ou tous les mois, les commentateurs de la ministre du Travail ne changeront rien à la réalité dramatique du chômage de masse. Mais la première décision de Muriel Pénicaud au ministère a tout de celle du médecin qui casse le thermomètre pour pouvoir dire que le malade ne va pas si mal!

Cédric Duval

L'affaire Ferrand : un cas d'école

À vouloir jouer les moralisateurs, Macron et les siens se retrouvent dans la situation de l'arroseur arrosé, avec de ce qu'il faut bien appeler l'affaire Richard Ferrand, le nouveau ministre de la Cohésion des territoires.

Car ce qui a été rendu public des pratiques de ce député socialiste, principal porte-parole de Macron dans la campagne présidentielle, est bien révélateur des mœurs des défenseurs du capitalisme.

Richard Ferrand était en 2011 directeur général des Mutuelles de Bretagne. Il s'est alors porté acquéreur d'un local, signant en personne la promesse de vente, local destiné à être ensuite loué à la mutuelle qu'il dirigeait. Une clause tout à fait inhabituelle prévoyait: «La vente sera annulée si le bail de location n'est pas conclu avec les Mutuelles de Bretagne.»

Sachant qu'il violait ainsi la loi et encourait pour cette opération une condamnation pénale, Richard Ferrand fait endosser l'opération par sa compagne, pour faire accepter le bail de location par son

conseil d'administration. Le chèque final a été signé par cette même compagne devenue alors, et alors seulement, la propriétaire officielle du local en question. Les travaux très importants engagés par la mutuelle ont multiplié la valeur des locaux loués et achetés à bas prix. Grâce à ces investissements payés par la mutuelle, la valeur des biens acquis a été ainsi multipliée par 300. Bonjour l'enrichissement personnel, pour une combine qui pourrait, quoi qu'en dise l'intéressé, conduire le ministre Ferrand devant les tribunaux.

Tout le clan Macron crie et répète sur les antennes que «tout ça est légal», ce qui reste à voir, sous le mauvais prétexte que, s'ils partagent le même toit, les deux protagonistes ne sont pas mariés. Mais l'affaire est au moins aussi

révélatrice de la morale de ce genre de politicien que l'a été l'affaire Fillon. Utiliser toutes les combines possibles pour s'enrichir sur le dos de la collectivité – là les adhérents d'une mutuelle – est pour eux dans l'ordre des choses.

P.S.



Corruption : des politiciens à l'image de la société qu'ils servent

Le battage sur la « moralisation nécessaire de la vie politique » a été un argument de campagne de Macron pour récupérer les voix des électeurs de droite déboussolés par les pratiques de leur champion, Fillon.

Macron, engagé dans la campagne des législatives, a cru bon de relancer le sujet en promettant le vote d'une loi sur la moralisation de la vie politique. Une fois les élections passées, qu'en restera-t-il? Mystère. Cela pourrait être un prétexte pour renforcer l'exclusivité accordée aux grands partis de gouvernement, tant pour le financement que pour l'apparition dans les médias. Au fond, il ne s'agit que d'une mise en scène, pour tenter de redonner un peu de lustre à une classe politique déconsidérée dans l'exercice du pouvoir. Mais de moralisation, point.

Le personnel politique est là pour aider la bourgeoisie à perpétuer son

système et à s'enrichir. Mais comment faire pour que ce travail de prédation, que le personnel politique a la charge d'accompagner, de favoriser, voire de susciter, continue contre l'immense majorité de la population, tout en exigeant de ce personnel un autre comportement que celui des maîtres qu'il sert? Certes, la bourgeoisie voudrait que ses hommes politiques donnent le change et semblent uniquement soucieux de la défense de l'intérêt général. Mais elle sait aussi se montrer compréhensive vis-à-vis de ceux qui se servent au passage pour garnir leur portefeuille. Elle souhaite simplement qu'ils ne se fassent pas prendre ou dénoncer par des concurrents qui guignent leur place.

La moralisation de la vie politique, dans un système qui repose sur le vol et l'exploitation de la grande majorité de la population, est une mission impossible et même contre nature. Pour combattre la corruption des élus, il faudra mettre fin au pouvoir de la bourgeoisie. Il faudra aussi que les élus restent sous le contrôle des travailleurs mobilisés pour la défense de leurs intérêts politiques et sociaux, qu'ils soient révoqués à tout instant et perçoivent une paie d'ouvrier qualifié. Cet État à bon marché, la Commune de Paris en a été un exemple historique.

Paul Sorel

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Bourges

Samedi 24 juin

de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes de

Vignoux-sous-les-Aix



À votre (mauvaise) santé!

Dans la perspective de «s'ouvrir à la société civile», Macron a nommé une certaine Audrey Bourolleau pour être sa conseillère agriculture.

Si celle-ci est effectivement inconnue du grand public, elle ne l'est cependant pas du monde viticole, dont elle était chargée

de défendre les intérêts. C'est à ce titre qu'elle avait obtenu en 2015 des assouplissements à la loi Évin qui limitait la publicité des boissons alcoolisées. Elle avait aussi orchestré la même année une campagne vantant la consommation du vin pour les effets bénéfiques qu'il serait

supposé avoir sur la santé!

La consommation excessive d'alcool est, après le tabac, la deuxième cause de mortalité évitable, rappellent des associations qui luttent contre l'alcoolisme. Mais qu'importent les dégâts, le lobby viticole sera bien défendu.

M.L.

Opération Macron : après la vedette, les choristes

Ceux qui ont fabriqué Macron et l'ont porté à la présidence travaillent désormais à le munir d'une majorité de députés à sa dévotion, à même d'assurer stabilité et continuité à la tête de l'État.

Les mêmes organes de presse, propriété des grands groupes capitalistes du pays, les mêmes faiseurs d'opinion tout dévoués à ces mêmes intérêts, chantent les louanges du président comme ils avaient chanté celles du candidat.

Macron est ainsi porté aux nues, serrant fermement la main de Trump, devisant avec Merkel, mesurant ses sourires à Poutine. *Le Journal du dimanche*, propriété du groupe Lagardère, a titré : « Comment Macron séduit le monde ». Un vrai magicien, ce président !

Pour ridicule qu'elle soit, cette campagne vise à combler le vide laissé par l'usure politique du PS d'une part, de la droite classique de l'autre. Le grand

patronat a besoin, à la tête de l'État, d'un homme qui non seulement lui soit tout dévoué, mais aussi capable de faire passer sa politique avec le minimum d'à-coups. Macron a été choisi pour le rôle. Il a composé un gouvernement pour capter le maximum d'électeurs, en recrutant à la fois des caciques du PS et des jeunes ambitieux de LR. Et, ce faisant, il a un peu plus mis dans l'embaras les deux vieux partis de gouvernement.

La réussite de Macron à la présidentielle, le soutien unanime dont il jouit du côté du grand patronat, lui attirent bien des nouveaux convertis. Des politiciens en perdition, anciens ministres démonétisés comme Marisol Touraine



TWITTER ÉLYSÉE

ou Manuel Valls, des seconds couteaux déçus de la droite espérant un destin à la Édouard Philippe, le rejoignent chaque jour. Ce petit monde s'oppose aux nouveaux venus, issus de la prétendue société civile et tout aussi rapides que les politiciens chevronnés à flairer la bonne occasion. Dans certaines circonscriptions on trouve ainsi deux, trois voire plus de candidats se réclamant de la majorité présidentielle.

Même parmi les candidats qui portent encore les couleurs du PS ou de LR, beaucoup s'affirment prêts à travailler avec le président. Il faut évidemment comprendre : prêts à répondre au coup de sifflet si seulement on veut bien

songer à eux.

Les travailleurs n'ont aucune raison de voter pour départager ces gens-là, ni de soutenir la gauche de gouvernement sous quelque bannière qu'elle se présente, et encore moins de favoriser le FN, ennemi mortel de la classe ouvrière. Que le Parlement soit aligné derrière Macron, godillot comme du temps de De Gaulle, ou divisé en groupes concurrents, Macron gouvernera pour le grand patronat et contre les travailleurs. Il a été choisi pour cela, il l'a annoncé, il a commencé à le faire et il continuera jusqu'à ce que les travailleurs eux-mêmes soient en mesure de l'en empêcher.

Paul Galois

PS, PCF, France insoumise : remettez-nous ça ?

Après la victoire de Macron à l'élection présidentielle, les différents partis de la gauche de gouvernement tentent de sauver au moins leur présence parlementaire, avec l'argument qu'ainsi il y aura au moins à l'Assemblée un contrepoids à Macron.

Les cinq années écoulées, où la majorité de gauche à l'Assemblée n'a pas empêché les attaques gouvernementales incessantes contre les travailleurs, ôtent cependant à leur discours toute crédibilité.

En campagne à Villeurbanne dans le Rhône, l'ex-ministre de l'Éducation Vallaud-Belkacem, suivie par le journal *Le Parisien*, a carrément expliqué aux électeurs populaires : « S'il n'y a pas de députés de gauche à côté de la majorité En marche, on va grignoter vos acquis sociaux. » Mais comment ignorer qu'elle a été membre d'un gouvernement qui a adopté les lois Macron, Rebsamen, El Khomri, l'ANI, et dont le Premier ministre avait déclaré son amour au Medef ?

Au pouvoir, la gauche, flanquée de sa majorité parlementaire, n'a pas seulement grignoté les droits des travailleurs, elle les a carrément amputés. Ce faisant, elle s'est déconsidérée au point qu'au premier tour

de la présidentielle le candidat du PS a perdu 8 millions de voix par rapport à celui de 2012.

Le Parti communiste développe en fait la même idée, selon laquelle à l'Assemblée les députés PCF seraient un point d'appui pour organiser la résistance à de mauvaises lois.

Mélenchon, qui ne ménage pas ses critiques du quinquennat de Hollande, bien qu'il ait appelé à voter pour lui, propose lui aussi de contrer Macron en élisant suffisamment de députés de la France insoumise. Il va même jusqu'à préciser qu'il sera inutile que les travailleurs se mobilisent contre la destruction de leurs droits dans la rue ou par la grève, puisque les députés de la France insoumise accompliront cette tâche au sein de l'hémicycle. Comme si l'arène parlementaire pouvait être le cadre pour vaincre le patronat !

En fait, au-delà même de ces élections législatives, la France insoumise tout

comme le PS et le PCF voudraient restaurer l'image d'une gauche d'opposition, défendant les droits des travailleurs, voire ayant des propositions radicales pour changer la société pour peu qu'on veuille l'amener au gouvernement. La tâche est difficile, alors que pendant cinq ans cette gauche a justement montré combien elle est capable de renier ses promesses lorsqu'elle arrive au pouvoir.

Les travailleurs ont mieux à faire, dans ces élections et après, que de contribuer à redonner du crédit à cette perspective d'une gauche de gouvernement qui vient de se terminer en faillite. Si une chose est à reconstruire, c'est un véritable mouvement ouvrier révolutionnaire faisant confiance à la lutte de classe, et à elle seule, pour en finir avec la société capitaliste.

Lucien Détrôit



Les réunions publiques Lutte ouvrière

Jeudi 1^{er} juin

Fontenay-sous-Bois : 19h – École Michelet

Vendredi 2 juin

Bourgoin-Jallieu : 19h – Salle Linné, Centre commercial Champ-Fleuri

Mercredi 7 juin

Montélimar : 19h – Espace Saint-Martin, 1, rue Cathelin

Ambérieu-en-Bugey : 19h – Maison des Sociétés, rue Colbert

Privas : 19h30 – Salle Chaumette, boulevard de la Chaumette

Évreux : 18h30 – Maison de quartier de La Madeleine, place Kennedy

Saintes : 20h30 – Salle Saintonge, 1, rue Fernand-Chapsal

Noisy-le-Sec : 19h30 – Centre Gérard-Philippe, 115, rue Jean-Jaurès

Jeudi 8 juin

Bobigny : 19h – Espace Maurice Nilès, 11, rue du 8-mai-1945

Trappes : 18h30 – Salle Pablo Picasso, rue Pablo-Picasso

Conflans : 19h30 – Salle des Maréchaux, derrière le marché de Chennevières

La Rochelle : 18h30 – Salle Amos Barbot, 37, rue du Collège

Royan : 18h30 – Maison des Associations, 61 bis, rue Paul-Doumer

Amiens : 19h – Salle Dewailly, place Dewailly

Audincourt : 17h30 – Salle de l'Ancienne mairie

Belfort : 17h30 – Maison du Peuple

Dieppe : 18h – Salle Paul Éluard, 5, rue Thiers

Le Havre : 18h30 – Salle 58, rue des Acacias

Noyon : 18h – Salle Sarazin, à droite de l'hôtel de ville

Saint-Priest : 19h – Salle Chrysostome, rue Chrysostome

Bourg-en-Bresse : 19h – Maison des Sociétés Aglca, boulevard Joliot-Curie

Rennes : 20h – Carrefour 18, au 7, rue d'Espagne

Paris 10^e : 19h30 – École élémentaire, 16, rue Vicq-d'Azir

Argenteuil : 20h – Salle Pierre Dux, 9, boulevard Héloïse

Vendredi 9 juin

Rochefort : 20h – Palais des Congrès, 73, rue Touffaire

Rodez : 19h – Centre social Saint-Éloi, impasse Ramadier

Cherbourg : 18h30 – Mairie de Cherbourg, 2, place de la République

Rouen : 18h – Salle de la Halle aux toiles, place de la Basse-Vieille-Tour

Metz : 18h – FJT, 2, rue Georges-Ducrocq

Vandœuvre-lès-Nancy : 18h – Salle du Vélodrome, rue d'Echternach

L'Arbresles : 19h – Salle Thimonnier

Chelles : 20h – Salle 3, rue de L'Illette



Les candidats de Lutte ouvrière : votez pour le camp des travailleurs !

Macron président, chacun a déjà pu voir que les attaques contre le monde du travail vont se poursuivre et même s'intensifier. Son refrain, libérer le travail, signifie en fait libérer l'exploitation et en conséquence doper les profits et... les chiffres du chômage.

Une opposition à cette politique antiouvrière est nécessaire, bien sûr. Mais les travailleurs ne la trouveront pas sur les bancs de l'Assemblée nationale, ni dans les rangs de la droite, qui peine à garder ses têtes d'affiche de la contagion Macron, ni dans ceux du PS, déconsidéré par sa politique et lui aussi miné par les fuites d'ex-ministres, ni dans ceux de la France

insoumise et de son héros Mélenchon.

Les travailleurs trouveront encore moins trouver une opposition qui défende leurs intérêts du côté du FN, rebaptisé ou non, leur pire ennemi : chercher à diviser la classe ouvrière, c'est seulement chercher à l'affaiblir. Opposer les chômeurs à ceux qui ont un emploi, ceux qui viennent de loin à ceux qui sont nés à

proximité, les pauvres aux plus pauvres, c'est seulement donner plus de cartes aux riches, qui profitent de cette division.

L'opposition dont le monde du travail a besoin, c'est celle issue de ses propres rangs, dans les entreprises, dans les quartiers populaires. Car c'est seulement leur force collective qui pourra protéger les travailleurs des attaques renouvelées contre leurs conditions de vie et leur pouvoir d'achat.

C'est pour continuer à mettre en avant le programme de lutte de Nathalie Arthaud pendant la campagne des présidentielles

que Lutte ouvrière présente des candidats dans 553 circonscriptions, soit toute la métropole, six dans l'île de La Réunion et, conjointement avec les militants du groupe antillais Combat ouvrier, quatre en Martinique et quatre en Guadeloupe. Ce sont 277 femmes et 276 hommes. Ouvriers, employés, personnel hospitalier, enseignants, agents de caisse, manutentionnaires, postiers, tous sont issus du monde du travail.

Voter pour elles, voter pour eux, ce sera affirmer à nouveau la nécessité d'interdire les licenciements et de répartir le travail entre tous, sans perte de salaire.

Ce sera dire qu'il faudra augmenter les salaires et les pensions, et les indexer sur la hausse réelle du coût de la vie, imposer le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises et des dirigeants des grands groupes capitalistes, consacrer l'argent public aux services publics utiles à la population.

Et ce sera affirmer que, pour imposer ces mesures de protection, le monde du travail ne pourra compter que sur sa mobilisation et ses armes de classe : les grèves et les manifestations.

Viviane Lafont

Nathalie Arthaud : campagne en Seine-Saint-Denis

Aux élections législatives, Nathalie Arthaud est candidate dans la 6^e circonscription de Seine-Saint-Denis qui regroupe les villes de Pantin et d'Aubervilliers.

C'est une des circonscriptions les plus ouvrières dans un département très populaire. Notre camarade y vit et y travaille comme enseignante dans un lycée d'Aubervilliers.

Sur les marchés, à la sortie des bouches de métro ou devant des bureaux de La Poste, Nathalie a eu de nombreuses discussions avec des gens qui la reconnaissent et viennent spontanément la voir. Certains personnes qui ont voté pour elle à l'élection présidentielle tiennent à le lui dire : « J'ai voté pour vous car vous êtes la seule à parler des ouvriers », « Vous parlez de ce que l'on vit », « Vous dénoncez le patronat », « Vous êtes la seule à dénoncer les bas salaires »...

D'autres, plus nombreux,



lui disent que, même s'ils n'ont pas voté pour elle, ils ont été touchés par ce qu'elle a pu dire pour défendre le camp des travailleurs lors des débats et des émissions auxquels elle a participé.

Le mode de scrutin des élections législatives est fait pour barrer la route aux courants minoritaires comme Lutte ouvrière. Pour qu'un député soit élu, il faut qu'il obtienne la majorité des voix dans sa circonscription. Mais, si la composition du Parlement reflétait les opinions exprimées par les électeurs à la dernière élection présidentielle, sur la base des 0,65 % obtenus par Nathalie

Arthaud, au moins trois députés de Lutte ouvrière devraient être élus.

Si notre camarade Nathalie Arthaud et d'autres se retrouvaient à l'Assemblée, ils pourraient y être les yeux et les oreilles des travailleurs, utiliser leur mandat de député pour faire entendre les intérêts de leur classe. Sur chaque loi soumise au vote et à l'occasion de chaque discussion, leur voix serait là pour exprimer les intérêts des exploités de façon indépendante et sans compromission avec les partis de la bourgeoisie. Ils pourraient aussi se faire le relais des luttes ouvrières qui se déroulent dans le pays, montrer que ces combats font partie d'une guerre globale entre la classe capitaliste et la classe ouvrière. Mais c'est justement l'élection de ce genre de députés que le système politique cherche à éviter.

Pierre Royan

Un débat dans l'Aisne

Les candidats de la 4^e circonscription de l'Aisne étaient invités à débattre sur plusieurs thèmes mardi 23 mai. Se sont retrouvés face à face les candidats des LR, d'En marche, du FN, du PS, de France insoumise, du Parti communiste et de Lutte ouvrière.

Les connivences politiques entre les différents candidats se plaçant dans le cadre de la société capitaliste et, fatalement, du côté de la bourgeoisie, étaient frappantes.

Peu surprenant, la candidate LR se retrouvait sur l'identité et le nationalisme avec le Front national. La représentante de la France insoumise défendait le « patriotisme solidaire » contre le « patriotisme intelligent » du FN, finissant par répondre à la question du journaliste qu'elle était effectivement d'accord avec le Front national sur cette question.

Quasiment tous, du FN aux différents partis de gauche, se démarquaient de l'Europe tout en étant pour l'Europe, mais une autre

Europe, disaient-ils. Le FN s'exprimait pour une Europe des nations, alors que les candidats du PC et de FI expliquaient qu'il fallait renégocier certains accords.

Le candidat de Lutte ouvrière, lui, est intervenu en dénonçant les démagogues qui se servent du mécontentement généralisé pour mettre en avant le rétablissement des frontières et le repli sur soi. « Les frontières, a-t-il ajouté, ne servent qu'à stigmatiser ceux qui les franchissent pour sauver leur famille des guerres et dictatures de tous ordres. Les travailleurs ne doivent pas se laisser prendre à ce piège. » C'était bien, dans cette assemblée, le seul à défendre un point de vue internationaliste.

Correspondant LO

Émissions officielles

Le clip de campagne de Lutte ouvrière pour le 1^{er} tour des élections législatives sera diffusé

Vendredi 2 juin et jeudi 8 juin :

- Sur France 2, vers 13 h 40 et 20 h 40 ;
- Sur France 3, vers 15 h 55 ou 16 h 35 et à 22 h 45 ;
- Sur France Info vers 14 h 35 et 17 h 30.

Sur le site de campagne :

lutte-ouvriere.org/legislatives

- une carte interactive, avec tous les candidats de Lutte ouvrière, titulaires et suppléants, par département et circonscription
- les circulaires des candidats et les affiches de la campagne
- un agenda, avec les réunions publiques des candidats
- une rubrique

multimédia, avec quelques émissions

- une revue de presse
 - un formulaire de contact pour le vote par procuration
- Par ailleurs, sur les pages « En régions » du site de Lutte ouvrière : des vidéos d'émissions ou de débats auxquels ont participé les candidats.

Pouvoir d'achat : macronnerie annoncée

Le gouvernement serait en train de réaliser une des promesses du candidat Macron : donner un coup de pouce aux salaires, naturellement sans que cela coûte un sou aux employeurs.

Pour cela, il augmenterait de 1,7% la CSG perçue sur les salaires, les retraites et les revenus du capital. En contrepartie, les salariés ne cotiseraient plus pour la maladie et le chômage. Un smicard gagnerait 250 euros par an dans cette manœuvre. En revanche, un retraité percevant une pension excédant 1 200 euros par mois y perdrait 1,7% de son revenu. Une personne touchant les dividendes de ses actions, ô surprise, n'y perdrait rien, grâce à un système de plafonnement également en préparation. Le sort des fonctionnaires et des indépendants, payant la CSG mais cotisant suivant des modalités

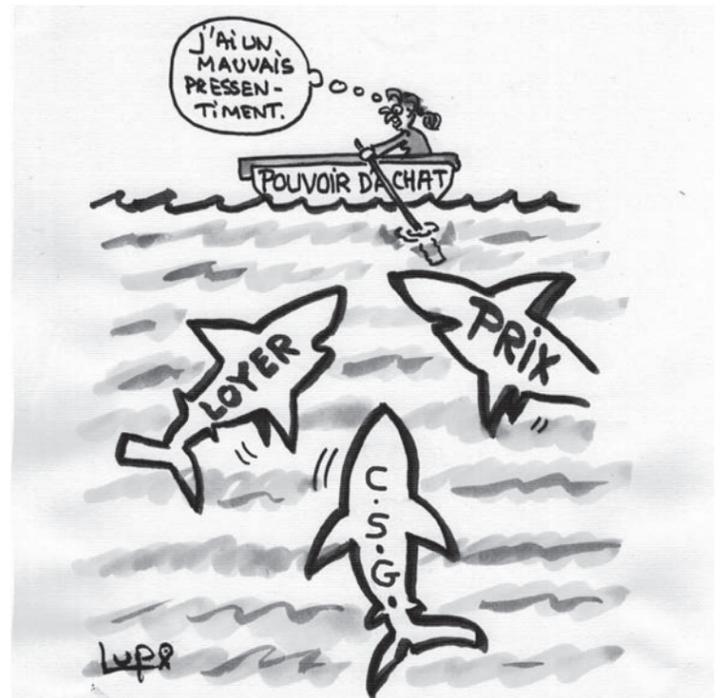
différentes des salariés du privé, serait traité à part.

Deux semaines avant les élections législatives qui doivent lui apporter une majorité de gouvernement, Macron laisse donc entendre qu'il va prendre aux seuls retraités de quoi augmenter le pouvoir d'achat des actifs. Les politiciens et les commentateurs cyniques se demanderont si la manœuvre est habile, électoralement parlant. Les économistes distingués et les juristes dissertent pour savoir si le tour de passe-passe est faisable, voire tout simplement légal. Et chacun de se demander, comme le quotidien *Les Échos*, qui seront les

gagnants et les perdants.

Les gagnants seront à coup sûr les patrons, à qui cette réforme ne coûterait pas un sou. Elle leur donnerait même un argument, s'il en était besoin, pour refuser d'augmenter les salaires et un autre pour exiger que l'État continue à diminuer leurs cotisations sociales. Les perdants seraient les travailleurs, actifs ou retraités, s'ils se laissaient abuser par la démagogie gouvernementale.

Les salaires doivent être augmentés immédiatement. Salaires et pensions doivent être portés à 1 800 euros net par mois, minimum indispensable pour vivre décemment. Les fonds pour ce faire existent, à condition d'aller les prendre dans les coffres et les poches des



capitalistes. Ni Macron, ni aucun autre gouvernement ne le fera jamais, sauf s'il y est contraint par des

millions de travailleurs en colère, prenant les capitalistes à la gorge.

Paul Galois

Lyon : "les bus Macron c'est du bidon"

C'est le slogan du tract distribué aux voyageurs par la vingtaine de grévistes de Ouibus à Lyon, qui ont fait trois jours de grève du samedi 27 au lundi 29 mai.

Les travailleurs protestent contre leur transfert à Faure, une entreprise locale de transport privé. La filiale Ouibus de la SNCF a été créée suite à la loi Macron sur le transport routier de voyageurs, il y a deux ans. À l'époque, la SNCF a débauché des conducteurs en leur promettant monts et merveilles : salaires à plus de 2 500 euros, primes à l'international, etc.

Maintenant, la SNCF prend prétexte d'un déficit de plus de 30 millions d'euros en 2016 de sa filiale pour transférer les conducteurs, ce qui leur ferait perdre 600 euros par mois

de salaire en moyenne. La grève a été très suivie, comme les débrayages qui avaient déjà eu lieu en mars. Pour ces travailleurs, c'est une première expérience de lutte qui les a soudés. Face à leur détermination, la direction SNCF est à la manœuvre. Elle a embauché des intérimaires pour faire rouler les cars et pousse même les grévistes à la démission.

Malgré ces mauvais coups de la direction, les conducteurs se préparent à se mobiliser à nouveau en essayant d'entraîner ceux du dépôt parisien. Leur détermination reste totale, ils refusent de payer pour que la SNCF rende Ouibus rentable sur leur dos, alors qu'elle a fait 567 millions d'euros de bénéfices en 2016.

Correspondant LO



Droit du travail : un gouvernement très compréhensif

Le président et son gouvernement sont passés très vite à la discussion sur la réforme du Code du travail. Macron est à la recherche d'une majorité à l'Assemblée, et il veut cultiver son personnage d'homme pressé, fidèle à ses promesses électorales et pourtant à l'écoute des représentants syndicaux et patronaux.

C'est autant de temps gagné sans préciser ses propositions concrètes, et autant de débats complaisamment relayés par les médias, dont certains font une véritable campagne pour la prétendue modernisation du droit du travail, au nom de la défense de l'emploi.

On retrouve l'argument totalement surréaliste que, si on veut développer l'embauche, il faut d'abord donner aux patrons le droit de licencier sans difficulté, alors que toutes les facilités accordées au patronat n'ont conduit qu'à une hausse constante du chômage. Maintenant, c'est le plafonnement des indemnités prudhomales, y compris pour licenciement abusif, que réclament les patrons. Cette proposition rencontre l'opposition des syndicats et d'une grande partie de la population. À juste titre, car se retrouver à la porte avec une indemnité ridicule, et en plus quand le patron est ouvertement en faute, est

une double peine particulièrement scandaleuse.

Grâce aux précédentes lois Macron et El Khomri, les patrons ont multiplié les attaques contre les travailleurs, flexibilisant les horaires, supprimant des congés, recourant de plus en plus au travail précaire. Ils exigent maintenant d'avoir le droit non seulement de jeter des travailleurs à la rue, mais de ne leur accorder qu'une aumône.

Macron n'annonce pour le moment encore rien de précis aux patrons. Mais l'essentiel est de leur montrer qu'il ne songe qu'à les contenter.

Sylvie Maréchal

Justice : non à un tribunal des expulsions à Roissy!

Des magistrats et avocats du tribunal de grande instance de Bobigny ont manifesté lundi 29 mai. Ils protestaient contre le transfert à Roissy d'une salle d'audience chargée de juger les demandes d'asile des étrangers placés dans la zone d'attente de l'aéroport.

Prévu par Sarkozy en 2003, quand il était ministre de l'Intérieur, le projet avait pour but d'accélérer le renvoi dans leur pays d'origine des étrangers incapables de présenter tous les papiers requis pour rentrer sur le territoire. Christiane Taubira avait gelé son installation quand elle était garde des Sceaux, mais son successeur Urvoas avait,

lui, décrété que ce tribunal ouvrirait en septembre.

Les opposants au projet s'élèvent contre le « simulacre de justice » que constitue une salle d'audience située sur un coin reculé de l'aéroport de Roissy. Sauf cas d'exception visant à protéger des mineurs ou des victimes, la justice doit en effet être rendue publiquement, c'est même un des principes fondamentaux inscrits dans le Code de procédure. Chaque individu a donc le droit d'assister à un procès. Or, dénonce un avocat, « personne ne viendra dans ce prétoire difficile à trouver, à 35 kilomètres de Paris, qu'on rejoint à pied sur une zone sans trottoir,

après avoir pris un RER et un bus ».

Quoi qu'elle en dise, la justice est loin d'être la même pour tous, et est bien trop souvent plus indulgente envers le gros délinquant financier ayant des relations haut placées qu'envers le petit voyou qui a fait un casse minable. Mais juger pour ainsi dire clandestinement des étrangers, c'est leur retirer toute possibilité de faire valoir leurs droits, afin d'appliquer plus vite la politique d'expulsion du gouvernement. Heureusement, il existe des magistrats et des avocats pour s'insurger contre ce déni de justice.

Marianne Lamiral



Fête de Lutte Ouvrière

Samedi 3, dimanche 4, lundi 5 juin
à Presles - Val-d'Oise



**Dimanche
et lundi
à 15 heures
Meeting
avec
Nathalie
Arthaud**

Bienvenue à la Fête !

Depuis des années, l'existence de notre Fête, ce rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes, est la preuve que le courant communiste révolutionnaire est bien vivant. Pour tous ceux qui n'acceptent pas cette société capitaliste, qui n'acceptent pas la misère, le chaos et la barbarie qu'elle produit dans le monde, notre Fête est un moment de discussions, d'échanges fraternels, en bref une grande bouffée d'oxygène. C'est un grand rendez-vous pour ceux qui pensent que la lutte pour l'émancipation des travailleurs est toujours à l'ordre du jour.

Et puis, c'est évidemment aussi l'occasion de se distraire, entre les films, les spectacles et les jeux, sans oublier les nombreux stands culinaires. À tous, bonne Fête de Lutte ouvrière !

La Fête sera ouverte du samedi à 11 heures jusqu'au soir à 23 heures, puis sans interruption du dimanche matin 9 heures au lundi à 20 heures.

Pour revenir sur Paris

- **Par le train:** 37 minutes depuis la gare de Presles-Courcelles, à 900 m de la Fête. (trajet : pass Navigo dézonné ou 5,95€ plein tarif). Départ toutes les heures, à 9 h 47, 10h 47... jusqu'au dernier train, samedi et dimanche à 23 h 47, lundi à 22 h 47. Navette jusqu'à la gare 20 mn avant le départ du train. Priorité à ceux qui marchent difficilement.
- **Avec les autocars gratuits:** jusqu'au métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) pendant les horaires d'ouverture de la Fête. Départ toutes les 20 minutes en journée, toutes les heures environ durant la nuit du bal.

Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achats LO peuvent être indifféremment utilisés dans l'enceinte de la Fête. Ceux qui ont acheté ces bons d'achat à l'avance bénéficient d'une réduction de 20 % sur tous les achats. Il n'y a pas de distributeur de billets de banque dans la Fête ni dans Presles.

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la Fête, le coupon du jour est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la Fête. Les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre Fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.

Grand Podium

Samedi

15h15 - La Canaille rap engagé, rap indigné
17h30 - Les Goguettes Trio à 4 qui chante l'actualité politique avec humour
20h30 - Cumbia Ya! Cumbia colombienne endiablée

Dimanche

14h - Michèle Bernard récital tendre à l'accordéon
16h - Volo chanson française
18h30 - Audrey Vernon *Comment épouser un milliardaire?* One woman show
21h - Bonga Musique angolaise

Lundi

13h30 - Compagnie Jolie Môme : *À contre courant*, chansons contestataires théâtralisées
17h15 - The Moonlight Swampers: reprises rock

Théâtre de Verdure

Samedi

14h30 - D.Rago, chanteur ouvrier
16h30 - *Le rendez-vous du 18 mars* par les Amies et Amis de la Commune 1871
18h15 - Jef Sicard quintet, jazz créole, sauce piquante
21h15 - Habiboo, electro folk iranien

Dimanche

11h - *Opera al dente*, opéra déjanté par les Moyens du Bord
13h30 - Ensemble Play'add, ensemble classique
16h30 - Céline Caussimon, histoires de vie en chanson
19h - La Mordue, chansons humanistes
21h30 - The Moonlight Swampers, reprises rock

Lundi

11h45 - Ça Dénote, variétés au piano
13h30 - *Opéra al dente*, opéra déjanté par les Moyens du Bord
16h30 - BB Clan, rock celtique
18h - Blues Non Stop, blues

À la Guinguette

Samedi

12h Blues Non Stop (Blues) - 13h Fario Band (Rock Folk Blues) - 14h30 Cours de rock et valse - 15h30 - Raby (Chanson française) - 16h30 Jean-Claude Gombault et son orchestre (Variétés et Musette) - 17h30 Citizen Rock - 19h Annabilly Band (Boogie Woogie) - 20h30

The Moonlight Swampers (Reprises rock country)

Dimanche

9h30 Musique classique - 13h Harem (pop rock) - 14h Choeur Eglantine (Chorale chants de lutte) - 16h Cours de rock et valse - 17h EDS & Alphaaz (Rap créole) - 19h30 Bonnets M (Boys Band Disco) - 21h

Jean-Claude Gombault et son orchestre (Bal)

Lundi

10h Musique classique - 11h30 The Moonlight Swampers (Reprises rock country) - 13h30 Jean-Claude Gombault et son orchestre (Variétés et Musette) - 16h Mademoiselle Hortense (Rock)

Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements, détaillant lieux et horaires des multiples animations :

- Les cinémas • Sciences en Fête • Les animations dans les allées • Les débats de la Fête • Le Village médiéval • La Cité des Arts • L'Arboretum • Il y a cent ans, la Révolution russe

Le Village médiéval

- Du théâtre avec deux pièces : *Le Vilain Mire* et *Le procès de Blaise de Mauvers*, une comédie sur les croisades
- Des lectures de poèmes et une causerie sur la légende du Roi Arthur
- De la musique avec un concert de musique folk celtique d'inspiration médiévale et un bal folk le dimanche soir
- Un spectacle de feu et lumière : *Les voleurs de feu*
- Les artisans, les jongleurs, les démonstrations d'escrime...

Les enfants sont rois

- La Carte orange réservée aux enfants, donne accès librement à de nombreux jeux.
- La halte-garderie pour les bébés, au-dessus de trois mois.
- La Cité des Jeunes à partir de 3 ans : déguisement, marionnettes, bricolage, modelage, peinture
- Lâcher de ballons dimanche à 14 h 30. Rendez-vous à partir de 14 h 10 près du manège.

fete.lutte-ouvriere.org

Le programme de la fête





Autour de la Révolution russe de 1917

En ce centenaire de la Révolution russe, l'immense majorité des commémorations sont le fait de ses adversaires. Lutte ouvrière, elle, s'en revendique. Et l'illustre, avec exposés-débats, films, expositions.

Cinémas

Films

Moi, Daniel Blake, de Ken Loach • *La fille de Brest*, d'Emmanuelle Bercot • *Chocolat*, de Roschdy Zem • *Ma vie de Courgette*, de Claude Barras • *Reds*, de Warren Beatty • *Le ruisseau, le pré vert et le doux visage*, de Yousry Nasrallah • *Le premier maître*, de Andreï Kontchalovski • *La grève*, *Le cuirassé*

Potemkine, *Octobre*, trois films de Sergueï Eisenstein • *Moïa Babouchka* (Ma grand-mère) de Konstantin Mikaberidze • *Diamond island* de Davy Chou • *La mère* de Vsevolod Poudovkine.

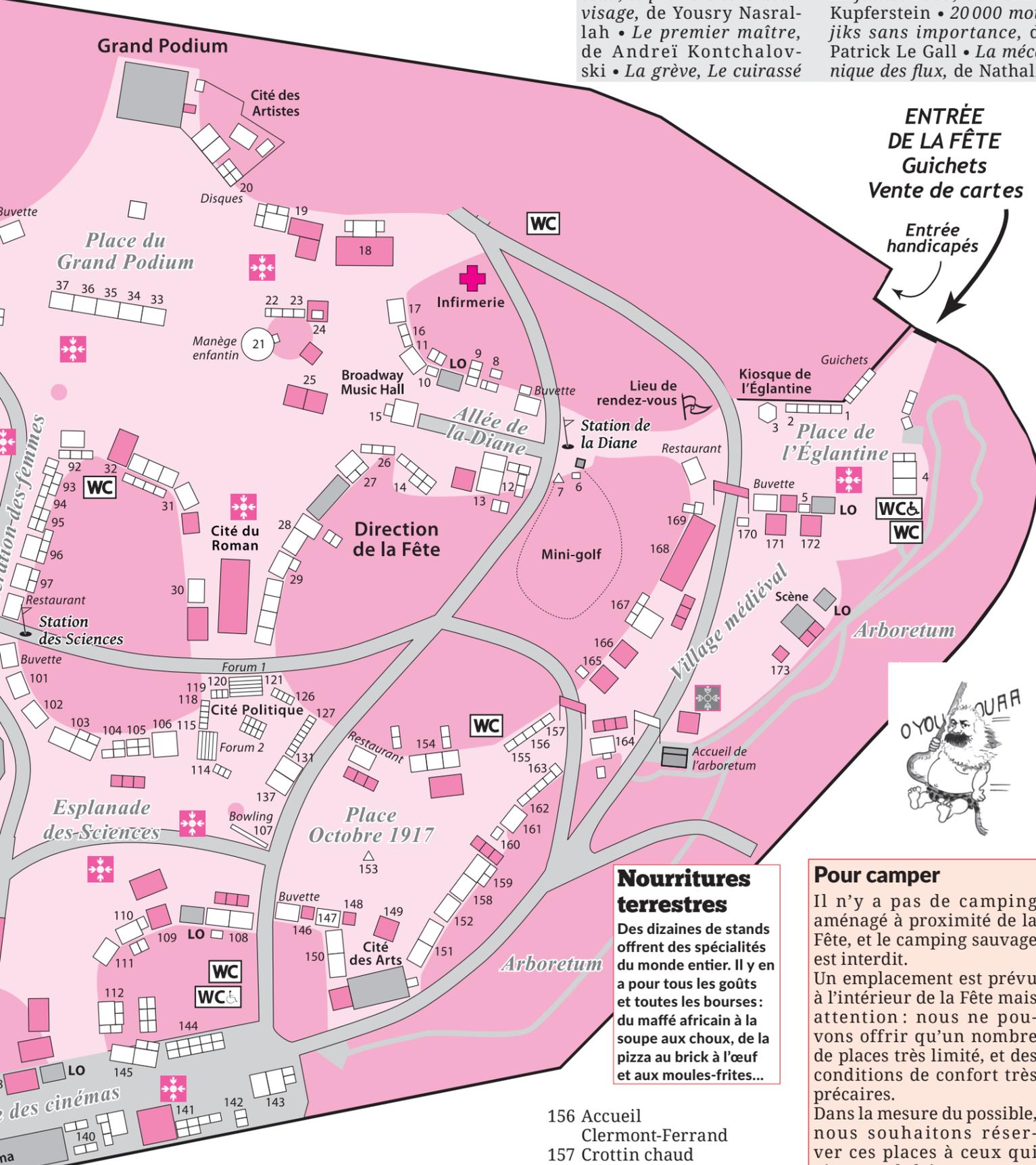
Documentaires

Il était une forêt, de Luc Jacquet • *Les balles du 14 juillet 1953*, de Daniel Kupferstein • *20 000 moudjahs sans importance*, de Patrick Le Gall • *La mécanique des flux*, de Nathalie

Loubeyre • *Swagger*, d'Olivier Babinet • *L'épopée des gueules noires* de Hugues Nancy et Fabien Beziat • *Afrique 50* de René Vautier • *On vient pour la visite* de Lucie Tourette

Cinéma en plein air

Dans la nuit du dimanche au lundi, si le temps le permet, sur l'esplanade des Sciences: 23h - *Ma vie de courgette* - 0h15 - *Reds*



Le parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre, homologué, pour se faire peur en toute sécurité, avec ses tyroliennes, ses ponts de singe ou ses échelles. Des parcours pour s'initier ou pour les plus chevronnés, sous la surveillance de moniteurs diplômés. Accessible sous conditions d'âge (au moins 13 ans) et de taille (1,50 m minimum). Tarif : 4 euros.

Attention, pour les mineurs, la présence d'un des deux parents est obligatoire à l'inscription pour remplir l'autorisation parentale

Totale animation devant le château

- le tournoi de ping-pong
- le fil à faire le funambule
- le casse-noix géant
- la catapulte à poulets (en plastique)
- les bulles tamponneuses

Flash mob

Devant le Grand Podium dimanche à 15h30

point de rassemblement

Pour camper
Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit. Un emplacement est prévu à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

Au stand disques
Ce stand (n°20) propose les disques des artistes présents. **Attention**, les bons d'achat LO ne sont pas acceptés.

Nourritures terrestres
Des dizaines de stands offrent des spécialités du monde entier. Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses : du maffé africain à la soupe aux choux, de la pizza au brick à l'œuf et aux moules-frites...

- 130 Prospettiva Marxista (Italie)
- 131 Socialist Fight (Grande-Bretagne)
- 132 CNT
- 133 Alternative libertaire
- 134 Réseau éducation sans frontières (RESF)
- 135 Tendance bolchevik internationale (TBI - Grande-Bretagne)
- 136 Pathfinder
- 137 Librairie : toutes les publications de Lutte ouvrière
- Place des Cinémas**
- 138 Palet des jeux (Sécurité sociale Rennes)
- 139 L'entracte (accueil cinémas)

- 140 Crêperie bretonne (Technicolor Rennes)
- 141 L'huître ouvrière (CHU Rennes)
- 142 Raviolis sibériens
- 143 Churros y chocolate (Air France le Bourget et ADP Orly)
- 144 Sepia y tortilla (tapas)
- 145 Paella valenciana

- Cité des Arts**
- 146 Mosaïques
 - 147 Studio 2
 - 148 Pagode sculpture
 - 149 Petit salon
 - 150 Atelier de sculpture
 - 151 Atelier de peinture
 - 152 Studio 1

- Place Octobre 17**
- 153 La boule maboule
 - 154 Spécialités lyonnaises
 - 155 Fromages d'Auvergne

- 156 Accueil Clermont-Ferrand
- 157 Crottin chaud
- 158 Crêperie (Sanofi Vitry-sur-Seine)
- 159 Glaces et profiteroles
- 160 Spartakiades
- 161 Accueil Rhône-Alpes
- 162 Le petit atelier
- 163 C'est la cata

- Village médiéval**
- 164 Petit salé aux lentilles
 - 165 Forge
 - 166 Forge ancienne
 - 167 Rôtisserie de Sire Renault
 - 168 Taverne de Maître Taillevent
 - 169 Galette saucisse (PSA Rennes)
 - 170 Boissons médiévales
 - 171 Vannerie/Travail du bois
 - 172 Calligraphie
 - 173 Four à pain



De nombreux débats

Chapiteau Karl Marx

Samedi

14h - **Éric Lahy** (LO) : la classe ouvrière prend le pouvoir en Russie

15h - **Philippe Huet**, auteur, 1910, 1922 et 1936 au Havre

16h - **Manuel Domergue**, journaliste : La guerre du Cameroun : l'invention de la Françafrique

17h - **Catherine Coquery-Vidrovitch**, historienne : L'Afrique est entrée dans l'Histoire

18h - **William Blanc**, médiéviste : Charles Martel et sa légende

19h - **Alice Canihac**, GISTI : Liberté de circulation et d'installation des migrants

20h30 - Chants révolutionnaires

Dimanche

11h - **Pierre Merlet** (LO) : Comment stalinisme et bureaucratie ont trahi la

Révolution d'octobre

12h - **Alain Carré**, médecin du travail CGT : la médecine du travail et la loi El

Khomri

13h - **Pef**, auteur de livres jeunesse pour son livre : *Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?*

14h - **Jean-Jacques Marie**, historien : La guerre civile en Russie après 1917

16h - **Serge Deruette** : «L'Utopie» de Thomas More à aujourd'hui

17h - **Jacques Legall** (LO) : La Révolution russe et la vague révolutionnaire en Europe

18h - **Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UCI)** :

70^e anniversaire de l'insurrection malgache

19h - **Paul Galois** :

présentation de la réédition des *Pages choisies* de Lénine

20h - **Farida Megdoud et Serge Benham** (LO) :

La Révolution russe et la question nationale
22h : Projection-vidéo : *Russie 1917, la classe ouvrière ébranle le monde*

Lundi

12h - **Nicolas Fornet** : *La Révolution russe dans la culture et le mode de vie*

13h - **Marie-Laure Dufresne-Castets** (avocate) et **Pascal Moussy** (juriste du travail) : Les nouvelles lois sur les accords d'entreprise

14h - **Hervé**, RESF : Les jeunes étrangers face à la maltraitance institutionnelle

16h - **Pierre Royan** (LO) : L'actualité de la Révolution russe

17h - Chants révolutionnaires

Chapiteau Friedrich Engels débats précédés de projection

Samedi

12h30 - Projection et 14h - (débat) **Daniel Kupferstein**, cinéaste : *Les balles du 14 juillet 1953*, le massacre des algériens par la police parisienne

15h - **Frédérique Menant** : projection et débat *Mai 67*, la répression sanglante des ouvriers du bâtiment à Pointe-à-Pitre

17h - *La mémoire récupérée, la construction d'un quartier* : débat après la projection de ce film réalisé par une association de quartier de

Séville sur les luttes de la classe ouvrière dans un quartier populaire entre 1950 et 1980

19h - projections *On vient pour la visite* et 20h **Lucie Tourette et Nicolas Jounin** : la grève des sans-papiers

21h - **Nicolas Babinet**, à propos de son film *Swagger*

Dimanche

12h30 - projection : *La mécanique des flux* et 14h - **Maya Konforti et François Guennoc** : la situation des migrants à Calais

16h - projection *Afrique 50* de **René Vautier**, et débat

19h - débat avec **Workers' Fight** (GB-UCI) à propos du film *Moi, Daniel Blake*

20h - projection *20 000 moujiks sans importance* et 21h - **Rémi Adam** (LO) : la révolte des soldats russes en France en 1917

Lundi

10h50 - projection : *Il était une forêt* et 12h15 - débat avec **Francis Hallé**, botaniste

16h - projection : *L'épopée des gueules noires* et 17h30 : débat

Cité du roman

Samedi

15h - **Christian Gasquet** (LO) : le rôle du Parti bolchevique dans la révolution
16h - **Marc Rémy** (LO) : les soviets dans la Révolution de 1917

19h - **Bernard Meulien** : poèmes de Prévert

Dimanche

11h - **Rose Alpert Jersawitz**, pour son livre *Une*

communiste, de part et d'autre de l'Atlantique

12h - **Eva Castro** : poèmes de Prévert

13h - **Olivier Houdart, Martine Rousseau, Richard Herlin**, pour leur livre *Bizarreries de la langue française*

14h - **Valérie Touret**, pour le livre *Naissance et consolidation de la République bourgeoise en France (1789 - 1914)*

16h - **Rémi Adam** (LO) : de l'armée tsariste à l'Armée rouge

17h - **Isabelle Bonnet et Anne Laumier** (LO) : les femmes dans la Révolution russe

Lundi

14h - **Geneviève Reimeringer** (LO) : la classe ouvrière, l'intelligentsia et l'école de la révolution

Cité politique

Notre fête est un grand rassemblement d'extrême gauche. Plusieurs dizaines de groupes politiques de France, d'Europe, d'Afrique ou des Antilles, y tiennent un stand.

Tous ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion pour chacun de débattre et de confronter ses idées avec celles des autres groupes.

Les militants de Lutte

ouvrière et ceux de l'UCI, notre courant international, présenteront de nombreux débats sur des sujets historiques ou d'actualité. Mais tous les groupes présents sont également invités à le faire.

Débat LO-NPA dimanche à 18 h :

Face à la crise politique révélée par l'élection présidentielle, que proposent LO et le NPA ?

Les cinq librairies

La librairie du château • la Cité du roman • la librairie de la Cité des sciences • la librairie des livres d'occasion : Sous les pavés, les pages • la librairie de la Cité politique : toutes les publications de Lutte ouvrière

Au chapiteau scientifique

Les débats

Samedi

14h30 - **Étienne Klein**, Sciences de la matière, CEA : Au pays d'Einstein

16h - **Bernard Jegou**, chercheur Inserm : Les perturbateurs endocriniens

17h30 - **Kamil Fadel**, Palais de la découverte : La physique est partout

19h - **Éric Pelletier**, Génoscope d'Evry : L'expédition Tara, la vie microscopique dans les océans

20h30 - **Puri Lopez-Garcia**, biologiste CNRS : Un site hydrothermal en Éthiopie et les débuts de la vie sur Terre

Dimanche

10h30 - **Laurent Madelain**, psychologue : le comportement des animaux

12h - **Fanny Rybak**, biologiste : Mœurs et comportements chez les oiseaux

13h30 - **Didier Aubœuf**, biologiste ENS Lyon : L'évolution des connaissances sur le cancer

16h - **Catherine Vidal**, neurobiologiste à l'Institut Pasteur : Masculin,

fémminin : genre et préjugés sur le cerveau

17h30 - **Nicolas Tournadre**, linguiste CNRS : La diversité linguistique dans le monde

19h - **Gilles Fischer**, biologiste CNRS : L'évolution de la vie à travers les génomes

20h30 - **Vincent Coudé du Foresto**, astronome à l'Observatoire de Paris : Les exoplanètes

Lundi

10h30 - **Marc Peschanski**, biologiste, Institut des cellules souches d'Evry : L'expérimentation animale

12h - **Samuel Alizon**, chercheur en écologie : Zika, sida, ebola, tuberculose... sont-ils façonnés par notre mode de vie ?

13h30 - **Bahia Guellai**, psychologie du développement : L'intelligence du bébé

16h - **Romain Gherardi**, médecin-chercheur : Les vaccins oui, les adjuvants aluminiques non
17h30 - **Stéphane Bortzmeyer** : La surveillance d'Internet

Les mini-conférences

Sur plusieurs dizaines de thèmes, 45 minutes d'exposé et de discussion

La roulotte de la Science

Animations scientifiques itinérantes :

- Pourquoi pleut-il (parfois) à la fête de LO ?
- Le Soleil, notre étoile ! (avec des observations au télescope... si le temps le permet !)

Carrousel de la Connaissance : un spectacle audiovisuel de 45 minutes la longue histoire de la mondialisation

Au temps de la préhistoire/Débats

Samedi

15h30 - **André Langaney**, généticien : La diversité humaine

17h - **Vincent Mourre**, archéologue : L'apport de l'archéologie préhistorique africaine

Dimanche

13h30 - **Oscar Fuentes**, archéologue : Les représentations humaines dans l'art préhistorique
18h - **Pascal Picq**, paléanthropologue : la nouvelle histoire de nos origines

Lundi

13h30 - **Antoine Balzeau**,

paléanthropologue : Qui était Néandertal ?

Chaque jour

Jean-Luc Piel-Desruisseaux, préhistorien : Les grandes inventions de la préhistoire - Les chasseurs de la préhistoire

- un bas-fourneau, une fosse à charbon de bois
- ateliers : cuire des aliments façon préhistorique
- préparation d'une coulée d'outils en cuivre - transformation du fer en lingot - initiation à l'art de la préhistoire
- un chantier de fouilles archéologiques

Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique, avec conférences et ateliers :

La Renaissance et la perspective • Initiation à l'aquarelle • L'écriture arabe, atelier de calligraphie • L'art de la préhistoire • Réalisez une sculpture avec du fil de fer • Les artistes et la Révolution russe • Qu'y a-t-il à l'intérieur d'un violon • La mosaïque du temps d'Hausmann • Apprendre à danser le Dabkeh • *La paix qui dépasse l'entendement*, pièce de John Reed sur le traité de Versailles de 1919 • Invitation à la musique baroque • Le théâtre de masque • Initiation à la Zumba...

Réunion du G7 : petits fours et barbarie

Les chefs d'État des sept pays les plus puissants de la planète se sont réunis en sommet les 26 et 27 mai à Taormine en Sicile. Ils ont posé pour les photographes, discuté de commerce international, tout en étant incapables de se mettre d'accord sur la lutte contre le réchauffement climatique, et ont pris des postures fermes contre le terrorisme.

Mais pendant ce temps, le monde dont ils se proclament les principaux responsables ne s'est pas transformé en hôtel de luxe pour tout le monde. Les chefs d'État pouvaient difficilement éviter la question des migrants que l'Italie aurait bien voulu voir traitée tant la situation est difficile, mais leur déclaration finale ne contient que quelques paragraphes à ce sujet. La principale préoccupation qui s'y exprime est celle du contrôle des flux migratoires et du droit des pays à protéger leurs frontières. À peine quelques mots sur le sort des migrants eux-mêmes, qui apparaissent dans ce texte bien plus comme une

source de désordre que comme des victimes de la folie de cette société.

Macron a peut-être broyé la main de Trump en le saluant – si l'on en croit la presse – mais il a signé un texte compatible avec la démagogie anti-immigrés du milliardaire nationaliste.

La misère et la guerre qui ravagent une bonne partie de la planète sont le résultat de l'organisation capitaliste de la société et des choix politiques et économiques des puissants. Elles poussent des millions de personnes à fuir leur pays et à chercher refuge via un périple où elles sont à la merci de la faim, de la soif, de la noyade, des passeurs et des mafias. Les

chefs des grandes puissances ont la bouche pleine de belles phrases sur les droits de l'homme, la démocratie et la sécurité. Mais ils n'ont rien à proposer pour répondre à la situation dramatique de millions de personnes qui est le résultat de leur politique.

L'État italien n'avait pas lésiné sur les moyens pour garantir le confort et la sécurité de ce beau monde : les hôtels ont dû annuler leurs réservations, la ville a été mise en état de siège et on a même construit à la hâte un hélicoptère car la voiture de Trump serait trop large pour passer par les ruelles de la ville. Quant aux bateaux de ceux qui luttent pour secourir les migrants en perdition en Méditerranée et qui les déposent habituellement en Sicile, ils ont été priés pendant toute une semaine de débarquer bien plus loin en Italie. Tout un symbole.

Nicolas Carl

Tunisie : le mouvement des chômeurs continue

Une rencontre de négociations devait se tenir le 31 mai au siège du gouvernorat de Tataouine, dans le Sud tunisien, entre ministres envoyés par le gouvernement et représentants des manifestants de la région, pauvres et privés d'emplois alors que le pétrole et le gaz y enrichissent les sociétés d'État et leurs partenaires occidentaux.

Depuis des semaines, un sit-in a été engagé dans la région de Tataouine par des collectifs d'habitants, dont de nombreux jeunes chômeurs, pour exiger un partage des revenus de l'exploitation du pétrole – 20 % sont

demandés – et la création par les autorités d'environ 4 000 emplois, directs ou indirects, soit « un emploi par famille », formule qui en dit long sur la situation de la population.

Le blocage de la station de pompage d'El Kamour se poursuit, malgré l'envoi par le président Essebsi, le 10 mai, de détachements de l'armée censés protéger les installations. La mort, apparemment accidentelle, d'un jeune renversé par un véhicule de la gendarmerie a conduit à de nouvelles manifestations de colère et à un rassemblement devant le siège du gouvernorat.

Plusieurs dizaines de blessés avaient en effet été recensés lors des affrontements destinés à débloquent le site. Cependant le pouvoir n'a réussi qu'à provoquer la démission du gouverneur et... des manifestations de soutien aux « sitinners », à Kébili, Douz et même Gafsa où, fin 2010, s'était immolé Mohammed Bouazizi.

Les blocages de routes et les sit-ins continuent et les manifestants ont bien raison de ne vouloir « rien lâcher », comme ils le disent, jusqu'à satisfaction.

Viviane Lafont



Des manifestants devant le siège du gouvernorat.

HUFFPOST MAGHREB

Prisonniers palestiniens : les grévistes font reculer leurs geôliers

À la suite d'un accord conclu le 26 mai avec les autorités israéliennes, les prisonniers palestiniens en grève de la faim depuis le 17 avril ont cessé leur mouvement.

Grâce à leur détermination, ils ont obligé le gouvernement de Netanyahu à négocier et finalement à reculer sur une partie de leurs revendications, en particulier celles qui concernent les visites familiales.

Les prisonniers avaient commencé leur mouvement pour dénoncer les conditions de détention des plus 6 500 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, dont des femmes et des enfants, soumis à l'arbitraire, aux mauvais traitements, voire à la torture. Ils exigeaient aussi la fin de la détention administrative qui permet aux autorités israéliennes de maintenir enfermées plus de 600 personnes, sans inculpation ni procès, pour une durée indéfiniment renouvelable.

Ils étaient encore plus de 800 à avoir cessé de s'alimenter depuis 40 jours. Une trentaine de prisonniers avaient été hospitalisés en raison de la détérioration de leur état de santé.

Dans la volonté de minimiser le recul, l'administration pénitentiaire a

affirmé que les prisonniers n'ont obtenu que le droit à deux visites mensuelles, et qu'ils n'auront toujours pas la possibilité d'utiliser des téléphones ou des cabines publiques pour joindre leurs proches.

À l'inverse, Issa Qaraka, le dirigeant de la commission de l'Autorité palestinienne chargée de la question des prisonniers, a déclaré dans une conférence de presse le 28 mai que « 80 % des demandes » des prisonniers ont été satisfaites. Il a ainsi évoqué un élargissement du droit de visite à d'autres membres de la famille que les parents directs et une amélioration des soins.

Quelle que soit la réalité des concessions obtenues, le simple fait d'avoir obligé le gouvernement israélien à reculer constitue une victoire. Et c'est bien ce sentiment qui a été exprimé à juste titre par les familles des prisonniers et les Palestiniens mobilisés en nombre pour leur apporter leur soutien.

Marc Rémy

États-Unis : une politique criminelle contre les migrants

Une véritable catastrophe humanitaire a lieu depuis des années à la frontière des États-Unis et du Mexique, selon des autorités locales et des avocats des migrants.

En effet, la police des frontières a recensé 6 023 personnes mortes entre octobre 2000 et septembre 2016 dans les États d'Arizona, de Californie, du Nouveau Mexique et du Texas en tentant de passer illégalement aux États-Unis. Cela représente plus que les 4 800 morts causés par les attaques du 11 septembre et de l'ouragan Katrina réunis, comme le souligne le *New York Times*.

Pour échapper aux postes frontières qui se trouvent assez loin à l'intérieur du territoire américain, le long des autoroutes, les migrants évitent ces dernières et se perdent dans les immenses propriétés qui bordent la frontière.

Beaucoup meurent de déshydratation, de crise cardiaque ou d'hyperthermie.

Des centaines d'ossements ont été trouvés, qu'un laboratoire de l'université du Texas s'efforce d'identifier. Dans l'un des comtés du Texas, les restes de 550 personnes ont été retrouvés, mais le shérif du comté estime qu'il y a probablement cinq fois plus de morts dont on ne retrouve pas les restes.

Cette catastrophe humanitaire est le résultat des efforts criminels des gouvernements des États-Unis, de Bush à Obama, et maintenant Trump, pour repousser les migrants qui cherchent désespérément à échapper à la violence et à la misère.

Une politique que les gouvernements européens pratiquent eux aussi, à une échelle encore plus grande.

Dominique Chablis

Guadeloupe : la grève des travailleurs de la banane se poursuit

La grève des travailleurs de la banane, en Guadeloupe, a démarré le 18 mai. C'est la victoire des travailleurs de la plantation Bois-Debout, ayant contraint leur patron à leur rétrocéder plusieurs milliers d'euros de sommes volées, qui a incité les travailleurs des autres plantations à faire de même.

Ils réclament aussi le respect des conditions d'hygiène et de sécurité et le respect de leur vie. Les conditions de travail dans la banane sont en effet catastrophiques. C'est, à l'air libre, des conditions aussi désastreuses pour leur santé que celles qu'ont connues les mineurs de charbon ailleurs sous terre. Plusieurs tonnes de bananes à porter sur les épaules, des centaines de kilomètres à pied,

dans les champs, les pesticides, tout cela tue prématurément et à petit feu.

À partir des 30% de grévistes du début, on peut estimer qu'ils sont maintenant 60% à être entrés dans la lutte. Chaque jour, de nouveaux grévistes se manifestent. Les patrons des plantations envoient des lettres menaçantes aux grévistes, qualifiant leur absence d'abandon de poste. Ils commencent à

sentir le poids de la grève. La coupe ne se fait plus. Les conteneurs ne se remplissent pas aussi vite.

Après une première manifestation de rue à Capesterre le jeudi 25 mai, les travailleurs ont manifesté dans les rues de Pointe-à-Pitre le vendredi 26. Ensuite, ils ont organisé une conférence de presse au siège de la CGTG. Puis ils se sont rendus à proximité du port de Jarry pour arrêter les camions porte-conteneurs. À ce moment-là, il n'y en avait pas, et c'est lundi 29 que les grévistes ont bloqué sur la route nationale

trois camions transportant des conteneurs de bananes vers le port. Ils ont dû faire demi-tour.

Ce même lundi, la mobilisation des travailleurs a incité le président du conseil régional à appeler Jean-Marie Nomertin, l'un des dirigeants de la grève, pour proposer une médiation avec les planteurs. C'est ce même président et sa majorité qui ont décidé de verser chaque année aux planteurs 929 000 euros jusqu'en

2021, et 4 646 000 euros chaque année à partir de 2022! Avec l'argent public versé en cadeaux au patronat de la banane, sans compter les énormes subventions européennes qui s'ajoutent encore aux profits de l'exploitation, les patrons ont largement de quoi payer les travailleurs.

Avec leur comité de grève élu et soutenu par la CGTG, les grévistes sont déterminés à ne rien lâcher.

Pierre Jean-Christophe



Le massacre de mai 1967

Les 26, 27 et 28 mai 1967 à Pointe-à-Pitre et aux Abymes, en Guadeloupe, les gardes mobiles ouvraient le feu sur la population, faisant plusieurs dizaines de morts.

Le 24 mai, les travailleurs du bâtiment s'étaient mis en grève. Ils réclamaient une augmentation de salaire de 2%. Le 26 mai, massés devant la chambre de commerce de Pointe-à-Pitre et cernés par les forces de répression, ils attendaient le résultat de négociations menées entre leurs représentants syndicaux et ceux du patronat. C'est alors que les grévistes et ceux qui étaient venus les soutenir apprirent la rupture des négociations. Un des représentants patronaux, Georges Brizzard, aurait dit : « Quand les nègres auront faim, ils reprendront le travail. »

Des affrontements s'en suivirent entre la foule révoltée et les CRS et képis

rouges, autrement dit les gendarmes mobiles. Les manifestants lançaient des pierres, des bouteilles, des conques de lambis, qui sont des coquillages hérissés de pointes pouvant peser plus de deux kilos. Les képis rouges ripostèrent par des tirs à vue, sur ordre du préfet. Un militant du GONG (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe, organisation revendiquant l'autonomie), Jacques Nestor, pourchassé et assassiné d'un tir dans le dos, fut l'un des premiers morts de cette tuerie. Les témoins affirment que, durant trois jours et nuits, on entendit des coups de feu en continu. Lors de la veillée mortuaire de Camille Taret, l'un des jeunes tués, les forces de

répression ouvrirent le feu et firent une nouvelle victime.

Courageusement, le 27 mai, un millier de lycéens descendirent manifester en ville, bravant les forces de la répression. Celles-ci les mirent en joue mais n'osèrent pas tirer sur ces jeunes. En revanche ils furent sauvagement matraqués.

Le bilan officiel du massacre fut de huit morts. Mais personne dans la population ne crut à ce chiffre. En 1985, le secrétaire d'État aux DOM-TOM, Georges Lemoine, laissa échapper le chiffre de 87 victimes. Il y eut aussi des centaines de blessés. Les documents concernant ce massacre ont été classés secret défense jusqu'à 2017, mais les registres des hôpitaux et des mairies concernant la période ont opportunément disparu. On sait donc bien

peu de chose sur les blessés qui moururent à l'hôpital, sur les cadavres que les familles cachèrent par peur de la répression. Mais les témoins racontent avoir vu des morts dans les rues et tenté de secourir nombre de blessés.

À la fin des années 1960, la population guadeloupéenne subissait une misère profonde. Elle était victime de maladies atroces liées au manque d'hygiène, à la malnutrition. Des quartiers entiers de cases en bois insalubres environnaient la ville de Pointe-à-Pitre. Les salaires extrêmement bas entraînaient régulièrement des grèves, particulièrement parmi les travailleurs agricoles. Certaines avaient déjà débouché sur des répressions sanglantes, six tués à Petit-Canal en 1925, quatre à Moule en 1952. Le racisme officiel exaspérait la population, l'encadrement administratif et le patronat blanc exprimaient un mépris et une arrogance insoutenables face à des travailleurs noirs.

En mars de la même année 1967, dans la ville de Basse-Terre, le propriétaire blanc d'un magasin de chaussures, Vladimir Srnky, avait envoyé son chien de garde contre un cordonnier noir handicapé qui officiait devant sa vitrine. Une foule s'était rassemblée et Srnky avait dû fuir, échappant de peu au lynchage. Cette émeute de Basse-Terre, révélatrice de l'état d'esprit qui régnait, apparaît comme les prémices de la révolte de mai 1967.

Après le massacre, il y eut 70 arrestations, dont dix condamnations à de la prison ferme. Dix-neuf membres présumés du GONG, qui était l'une des premières organisations nationalistes indépendantistes, furent envoyés en France pour être jugés pour atteinte à l'intégrité du territoire français par la Cour de sûreté de l'État. Treize furent acquittés, six eurent des peines de prison avec sursis. Le pouvoir colonial chercha à tirer parti de la tragédie pour décapiter le GONG, sans y parvenir cependant.

Il aura fallu des dizaines de morts pour que les ouvriers du bâtiment, qui réclamaient 2% d'augmentation, obtiennent finalement 25%.

Ce cinquantenaire du massacre de « mé 67 » (en créole) a été commémoré en grand, partout en Guadeloupe, par une série de manifestations. Longtemps masquée voire ignorée, l'histoire de la répression et de cette période a pu être racontée à tous par les témoins, les blessés et les emprisonnés de l'époque. En particulier la jeunesse a pu savoir ce qui s'était réellement passé.

P. J.-C.

Un film de témoignages de victimes et d'emprisonnés sera projeté à la fête de Lutte ouvrière à Presles, le samedi 4 juin à 15 heures au chapiteau Friedrich Engels. Un débat suivra.



Fresque du mur témoin à Pointe-à-Pitre.

Camions-citernes : chauffeurs en grève

Les conducteurs de camions transportant des matières dangereuses, comme du carburant, du gaz ou des produits chimiques, sont en grève depuis vendredi 26 mai. Ils organisent des barrages filtrants autour des dépôts et essaient de rallier d'autres conducteurs à leur mouvement.

Les conducteurs en grève exigent que, dans la convention collective du transport routier, soient prévues des mesures spécifiques prenant en compte la dangerosité de leur métier. Ils réclament par exemple un suivi médical tous les six mois car, lorsqu'ils chargent et déchargent les camions ils

sont exposés à des émanations de produits toxiques malgré leurs vêtements de protection. Ils veulent aussi que leurs véhicules soient équipés d'alarmes se déclenchant en cas de malaise.

Les revendications portent également sur le temps de travail, qui est actuellement de 11 à

12 heures par jour. La CGT, qui est à l'origine du mouvement, réclame de le ramener à 10 heures, avec une période de repos hebdomadaire obligatoire de 45 heures consécutives.

Les grévistes réclament enfin un treizième mois et une augmentation du taux horaire minimal de 10 à 14 euros.

La grève a été déclenchée alors que les organisations patronales du transport routier faisaient la sourde oreille depuis le 10 mai. Les conditions dans lesquelles elles



LP LAURENT MANSART

obligent les chauffeurs de camions-citernes à travailler sont pourtant scandaleuses. Ne pas avoir à risquer sa santé, voire sa vie, en conduisant, ou ne pas avoir à faire 56 heures par semaine, cela devrait être reconnu depuis longtemps. Il en va de la sécurité des chauffeurs, mais aussi de tous les usagers de la route et des riverains.

Cette situation perdure pourtant, simplement parce qu'elle assure les profits des patrons du secteur routier et contribue à grossir ceux des grandes sociétés chimiques ou pétrolières. Cela a assez duré, et pour se faire entendre les chauffeurs ont utilisé la meilleure arme à leur disposition, la grève.

Daniel Mescla

Imperial Tobacco-Seita - Riom : la lutte continue

Les travailleurs de la Seita, à Riom dans le Puy-de-Dôme, sont toujours mobilisés contre la fermeture de l'usine et les 329 suppressions d'emplois.

Depuis lundi 22 mai, ils ont bloqué l'usine, empêchant l'accès au dépôt de stockage approvisionnant les buralistes. Ils souhaitent ainsi faire pression sur les négociations, notamment celles concernant les indemnités de licenciement.

La CGT défend son projet alternatif de reprise de l'entreprise, souhaitant d'un côté entraîner le maximum de salariés pour financer le projet et, de l'autre, qu'Imperial Tobacco accepte de laisser l'usine et les machines et accepte également de racheter leur future production.

Les choix de ce groupe se jouent à une autre échelle. Il affiche des bénéfices record (2,3 milliards d'euros en 2015). Il est prêt à jeter à la casse des machines qui coûtent pas moins de

5 millions d'euros pièce.

Imperial Tobacco a même fait rentrer ces dernières années cinq lignes de production d'autres usines, fait attesté par huissier, pour prétendre investir dans la production locale et toucher ainsi des aides publiques, comme le CICE. Ces lignes n'ont jamais fonctionné. Par contre elles sont prises en compte aujourd'hui pour présenter l'usine en surcapacité de production... et justifier sa fermeture.

La direction refuse depuis le début d'écouter les salariés. Depuis le mois de décembre, ils continuent à faire les postes, mais ne travaillent plus. La direction, elle, fait monter la pression. Elle a recruté des vigiles pour surveiller les manifestants, comme s'il

s'agissait de délinquants. Mardi 23 mai, un salarié à bout de nerfs a tiré sur le poste de gardiennage, sans faire de blessés. Il a été immédiatement arrêté, et condamné trois jours après à trente mois de prison, dont vingt-sept avec sursis. Le procureur de la République l'a justifié en disant qu'« il n'est pas tolérable de résoudre des conflits par la violence ». Par contre, personne ne condamne la violence de jeter 239 travailleurs à la rue. Comme l'a souligné leur avocat, Jean-Louis Borie, « les salariés [...] affrontent une violence sociale organisée, millimétrée, institutionnalisée : celle de la direction de l'entreprise et du groupe auquel elle appartient. »

Face aux exploités, la justice est vindicative. Face aux exploités, elle est toujours compréhensive.

Correspondant LO

Cayenne - Guyane : les employés de l'hôpital toujours en grève

Les employés du CHAR (Centre hospitalier Andrée-Rosemon) de Cayenne en Guyane sont toujours en grève depuis 64 jours.

En lutte depuis la dernière grève générale de Guyane, ils veulent en finir avec le délabrement de l'hôpital, le manque d'équipements et d'employés. Une situation catastrophique qui avait déjà été confirmée par les administrateurs provisoires en 2016.

Les collectifs de la dernière grève générale et de la mobilisation populaire, les 500 frères, Trop violans (trop de violence), les Iguanes de Saint-Laurent, le LVKS de Kourou (La voie kouroucienne et la sentinelle), ont appelé la population à un meeting pour samedi 27 mai afin de soutenir les grévistes. Il s'est tenu sous la tente du piquet de grève et à proximité.

Une somme de 20 millions d'euros que le

gouvernement devait envoyer est toujours attendue, en vain pour l'instant. Un peu plus de six millions seulement ont été versés pour payer certains fournisseurs de l'hôpital. D'autres, et en particulier des fournisseurs de matériel médical et de médicaments, ont décidé de ne plus fournir l'hôpital. Le nouveau gouvernement Macron-Philippe doit organiser en urgence une réunion interministérielle sur l'hôpital de Cayenne. Mais l'urgence, pour l'heure, ce sont les 20 millions à débloquent sans tarder pour sortir de la situation de blocage actuel. Et c'est toute la rénovation et le fonctionnement de cet hôpital sur le long terme qu'il faut revoir.

Les grévistes n'ont que le choix de poursuivre la lutte jusqu'à satisfaction, et ils sont confiants.

P.J.C.

Travailleurs sociaux : vers un mouvement national

Depuis le 26 avril, les salariés de la Protection de l'enfance du Maine-et-Loire manifestent ensemble dans les rues d'Angers ou dans les plus petites villes où ils travaillent, comme Cholet, Saumur ou Candé.

Ce qui les motive, ce sont les décisions du conseil départemental présidé par Christian Gillet (UDI). Celui-ci a décidé de chambouler ce qui existe, en retirant leur agrément et leur financement à des maisons d'enfants à caractère social (MECS) qui ont pourtant

fait leurs preuves.

La formule choisie est l'appel à projets qui aboutit, dans la plus grande opacité, à des fermetures de structures et à des salariés jetés à la rue. Dans un secteur où les parts de marché sont des enfants placés ou en difficulté, cette politique ne passe pas.

Le bras de fer continue depuis lors, avec une manifestation à Angers tous les lundis : ils étaient 600 le 15 mai, 750 le 22 et, depuis, un préavis intersyndical de grève reconductible a été

déposé pour soutenir les initiatives des différents collectifs de salariés, et les temps forts, tel un pique-nique en centre-ville d'Angers lundi 29 mai.

Les syndicats estiment à plus de 350 les emplois compromis ou précarisés. Et personne ne croit Gillet quand il prétend faciliter les reclassements des salariés licenciés.

Les travailleurs sociaux du Maine-et-Loire sont convaincus que leur département sert de test. Car, dans le Nord et en



Indre-et-Loire, des mesures d'austérité ont déjà été prises. C'est pourquoi la prochaine étape sera une

manifestation nationale intersyndicale à Angers le 12 juin.

Correspondant LO

Campanile Tour Eiffel : nouvelle grève

La quinzaine de travailleurs de l'hôtel Campanile Tour Eiffel sont de nouveau en grève depuis le 16 mai, un an après une première grève de 28 jours. Car, au mépris des engagements signés par protocole en 2016, la direction, insatiable, repart en guerre contre eux.

Les cadences imposées pour le nettoyage des chambres sont toujours intenable. Alors, pour ne pas avoir à payer d'heures supplémentaires, on demande aux femmes de chambre de dépointer et de terminer les chambres sans être payées. Révoltées par ce vol manifeste, elles revendiquent que leur contrat de travail passe de 25 à 30 heures. Mais la direction préfère embaucher de nouveaux salariés à temps partiel, qui ne sont pas liés par la solidarité de la précédente grève et auxquels elle peut imposer davantage de flexibilité horaire.

Par ailleurs, les pressions sur le personnel se multiplient, en particulier sur les syndiqués CGT : refus de passer de jour un veilleur de nuit, mise à l'écart de la sous-directrice syndiquée à la CGT.

Quant au 13^e mois à 100 % qui devait être attribué en 2017, comme il a été

généralisé à toutes les filiales grâce à la précédente grève, la direction a décidé de ne le donner qu'en 2020 !

La grève a donc repris pour répondre à toutes ces remises en cause. Les grévistes se réunissent chaque jour dans la cafétéria de l'hôtel et cherchent à se faire entendre dans les autres hôtels du groupe. Le 23 mai, ils organisaient un rassemblement de soutien devant le Campanile Villette, à Paris 19^e : banderole,

tam-tam, musique, l'ambiance y était. Nathalie Arthaud avait saisi l'occasion pour venir s'adresser aux grévistes et les encourager. Mardi 30 mai, une quarantaine de personnes de l'union locale et de l'union départementale CGT ont rejoint les grévistes devant le Campanile Bagnole, l'ambiance y était toujours aussi combative.

L'équipe de grévistes du Campanile Tour Eiffel est peu nombreuse mais très unie, déterminée, et sait se faire entendre. Elle montre à la direction qu'elle ne se laisse pas faire et qu'elle compte faire respecter les engagements précédents. Alors, la grève continue.

Correspondant LO



Grévistes de Campanile Tour Eiffel devant le Campanile Villette Paris 19^e.

Safran - Gennevilliers : neuf ans après, la direction s'acharne

Neuf salariés, délégués et syndiqués de Safran (ex-Snecma) à Gennevilliers comparaissent de nouveau devant le tribunal. Ils sont accusés par un directeur de l'avoir séquestré lors de débrayages organisés par la CGT et la CFDT contre le licenciement d'un jeune de l'entreprise.

L'incident remonte à... 2008. Ce directeur avait alors annoncé le licenciement d'un jeune salarié pour absences répétées, un jeune particulièrement fragilisé suite au décès de sa mère. Devant l'attitude intransigeante de la direction, CGT et CFDT avaient organisé plusieurs débrayages, avec près de 200 participants à chaque fois. Cette affaire suscitait un émoi dans l'entreprise, et bon nombre de salariés demandaient à la direction qu'elle laisse une autre chance au jeune.

Lors d'un de ces débrayages, les salariés

s'étaient rendus, comme d'habitude, dans les locaux du bâtiment administratif pour demander que le directeur revienne sur sa position. C'est au cours de ce débrayage, qui durait depuis plusieurs heures, que le directeur convoquait huissier et collaborateurs pour tenter de faire constater un empêchement de déplacement. Il alla même jusqu'à appeler la police le soir pour se faire évacuer. Neuf salariés furent accusés de séquestration.

Pendant les neuf années qui ont suivi, ces camarades ont été interrogés par la police et sont passés

deux fois devant des juges qui instruisaient le dossier. À chaque fois, le non-lieu était prononcé. Mais la direction, revancharde, n'en est pas restée là. Elle a été jusqu'en cassation et a finalement trouvé des juges qui ont décidé, sans aucun élément supplémentaire, de continuer la procédure.

Huit salariés sont déjà passés devant la juge de Nanterre qui les a longuement interrogés, et le dernier devait passer jeudi 18 mai. À chaque fois, ils étaient accompagnés par d'autres salariés venus les soutenir. Après ces comparutions, ils se sont vu notifier leur mise en examen. Ce sera donc un autre juge qui décidera de leur passage en correctionnelle ou pas.

Un os que la direction ne lâche pas !

Correspondant LO

Chauss'expo : aucun travailleur sur le carreau !

La direction du groupe Desmazières (Chauss'expo) a annoncé, il y a plusieurs semaines, la fermeture de 29 magasins et des licenciements : 80 salariés sont concernés dans les magasins et huit dans les bureaux du centre de Lesquin, dans le Nord.

Les travailleurs ont de quoi être en colère : certains employés travaillent depuis des années, voire des dizaines d'années pour ce groupe familial. Les indemnités proposées sont minimes : une employée ne devrait toucher comme prime de départ, avec cinq ans d'ancienneté, que 2 240 euros, une autre avec vingt-trois ans... 5 600 euros.

La direction met en avant « le climat fortement concurrentiel, le contexte de guerre des prix et l'érosion des marges ». Ce n'est pourtant pas aux salariés de payer le prix fort de sa guerre économique car, en perdant leur emploi, les travailleurs perdent leur seule source de revenu. Alors, si l'entreprise connaît des problèmes, que la famille Desmazières « érode ses marges » et prenne sur sa fortune personnelle. Depuis six générations, elle

est à la tête de ce qui est aujourd'hui un groupe de mille salariés.

De plus, pour les quatre années écoulées, le groupe devrait toucher 4,5 millions de CICE, le crédit impôt compétitivité emploi instauré prétendument pour maintenir les emplois. Ces 4,5 millions de CICE ne sont qu'une des rares informations dont disposent les salariés sur l'état réel de la comptabilité.

Les travailleurs de Chauss'expo sont dans leur droit en exigeant que personne ne se retrouve sur le carreau. Le 17 mai, plusieurs magasins et le centre de Lesquin ont connu des rassemblements de grévistes. Devant un magasin, des passants et des clients les ont même aidés dans la distribution de tracts. Cette journée a été un encouragement pour tous à continuer la mobilisation.

Correspondant LO

SNCF : non au licenciement de Nathalie Pradelle !

La direction du département des sillons du secteur SNCF Nord-Est a engagé une procédure disciplinaire à l'encontre de Nathalie Pradelle, demandant sa radiation des cadres, c'est-à-dire son licenciement.

Cette cheminote est horairiste : elle trace des sillons, c'est-à-dire des créneaux alloués aux trains sur les voies. Ce qui gêne la direction est que Nathalie est une militante combative, déléguée du syndicat Sud Rail. Elle a fait grève contre la loi travail et refuse la mutation d'office que sa hiérarchie veut lui imposer. La direction avait en effet tenté de la déplacer puis de la mettre dans un placard. L'inspection du travail a, à deux reprises, reconnu les torts de la SNCF. Maintenant, pour régler ses comptes, celle-ci s'appuie sur un prétexte futile pour obtenir son licenciement : elle est en effet accusée d'avoir « été trouvée devant le poste de travail de sa chef, la souris à la main » – une chef dont elle partage le bureau depuis quatre ans...

Cette tentative de

licenciement s'inscrit dans une répression plus large contre les militants combatifs à la SNCF. En mars dernier, un militant syndical de la gare Saint-Lazare, victime de harcèlement, s'était suicidé. D'autres militants font l'objet de procédures disciplinaires. En les visant, la SNCF espère en finir avec les grèves, comme celles qui ont marqué l'entreprise aux printemps 2014 et 2016.

Le conseil de discipline sur le cas de Nathalie Pradelle a lieu mardi 6 juin, à 14h, au siège SNCF Réseau, rue Rameau, à Saint-Denis (gare RER D du Stade de France). Un rassemblement est organisé à 11h30 pour exprimer l'opposition des cheminots à cette sanction et leur solidarité avec une travailleuse qui relève la tête.

Correspondant LO

Le congrès panrusse des soviets

Le 3 juin (16 juin selon le calendrier actuel), trois mois après la révolution de Février, s'ouvrait à Petrograd le premier congrès des soviets de toute la Russie, rassemblant un millier de délégués représentant environ 20 millions d'ouvriers, de soldats ou de paysans. Avec 105 délégués, les bolcheviks étaient très minoritaires dans ce congrès, qui reflétait les écarts de maturation politique entre les différentes régions et la capitale. Devant ce congrès, Lénine explique qu'il y a une lutte à mort entre le gouvernement provisoire, qui s'appuie sur le vieil appareil d'État, et les soviets. Ceux-ci doivent prendre eux-mêmes tout le pouvoir, s'appuyer sur les initiatives des ouvriers pour contrôler et organiser la production, lutter contre le sabotage économique, etc.

«De deux choses l'une: ou bien un gouvernement bourgeois ordinaire, et alors les soviets paysans, ouvriers, soldats et autres sont inutiles; ils seront dissous par les généraux, les généraux contre-révolutionnaires qui ont l'armée en main et ne prêtent aucune attention aux déclamations du ministre Kérenski, ou bien ils périront d'une mort sans gloire. Il n'est pas d'autre voie pour ces institutions qui ne peuvent ni rétrograder ni piétiner sur place, et ne sauraient exister qu'en allant de l'avant. C'est un type d'État qui n'a pas été inventé par les Russes, mais engendré par la révolution, car autrement celle-ci ne saurait vaincre.

Les frictions, la lutte des partis pour le pouvoir sont inévitables au sein du soviét de Russie. Mais il s'agira là de l'élimination des erreurs possibles et des illusions par l'expérience politique des

masses elles-mêmes et non par les rapports de ministres qui invoquent ce qu'ils ont dit hier, écriront demain et promettent après-demain. (...)

Les soviets ne peuvent continuer d'exister comme ils existent actuellement. Des personnes adultes, ouvriers et paysans, doivent se réunir, adopter des résolutions et entendre des rapports qui ne peuvent faire l'objet d'aucune vérification avec pièces à l'appui! Des institutions de ce genre marquent la transition vers une république qui créera, non en paroles, mais en fait, un pouvoir ferme, sans police ni armée permanente, un pouvoir qui ne peut encore exister en Europe occidentale, un pouvoir sans lequel la révolution russe ne saurait vaincre, c'est-à-dire triompher des grands propriétaires fonciers, triompher de l'impérialisme. Sans ce pouvoir, il ne peut être pour nous question de

vaincre. (...)

Un mois s'est écoulé depuis que, le 6 mai, a été formé le gouvernement de coalition. Voyez ce qui se passe, voyez la débâcle économique que connaissent la Russie et tous les pays entraînés dans la guerre impérialiste. Comment s'explique cette débâcle? Par la rapacité des capitalistes. (...) Les prix industriels des fournitures de charbon ont été relevés par le gouvernement "révolutionnaire"! Et le gouvernement de coalition n'a rien changé à cet égard. (...)

En ce qui concerne la crise économique, notre programme exige tout de suite – il n'est besoin ici d'aucun délai – la publication de tous les bénéfices exorbitants, atteignant jusqu'à 500 et 800 %, que les capitalistes empochent non pas en tant que capitalistes sur le marché libre, dans un capitalisme "à l'état pur", mais grâce aux fournitures de guerre.



Réunion du soviét.

Voilà où le contrôle ouvrier est réellement indispensable et possible. Voilà une mesure que vous devez prendre au nom du soviét, puisque vous vous dites démocratie "révolutionnaire", et qui peut être appliquée du jour au lendemain. (...) Rendez publics les profits de messieurs les capitalistes, faites arrêter 50 ou 100 des plus gros millionnaires. Il suffirait de les garder quelques semaines, fût-ce dans des conditions aussi privilégiées que celles qui sont faites à Nicolas Romanov, simplement pour les contraindre à révéler le dessous des cartes, les combinaisons frauduleuses, les malpropretés, la

course au profit qui, sous le nouveau gouvernement aussi, coûtent tous les jours des milliers et des millions à notre pays.

Voilà la principale cause de l'anarchie et de la débâcle économique, voilà pourquoi nous disons: chez nous tout est resté comme devant; le ministère de coalition n'a rien changé, il n'a fait qu'ajouter un peu de déclamations et de pompeuses déclarations. Aussi sincères que soient les hommes, quelle que soit la sincérité avec laquelle ils désirent le bien des travailleurs, la situation n'a pas changé; la même classe est restée au pouvoir.»

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Attentat de Manchester : Le terrorisme et ceux qui le favorisent

Plusieurs jours après l'attentat de Manchester, l'enquête a révélé l'existence d'un réseau terroriste dont tout porte à croire que ses membres avaient été en contact étroit avec les services secrets britanniques.

Le père du kamikaze de 22 ans qui s'est fait sauter à Manchester était un militant islamiste libyen, opposant à Kadhafi et ayant trouvé asile au Royaume-Uni. Au moment de l'intervention franco-britannique de 2011, selon un témoignage

publié par le *Financial Times*, les autorités britanniques auraient facilité son retour en Libye ainsi que celui d'autres islamistes de Manchester, estimant qu'ils constituaient une alternative plus crédible au dictateur que les laïcs. Toute

cette mouvance aurait ainsi pu compter sur l'aide logistique du MI5, les services secrets britanniques, pour s'organiser et s'armer.

Ce ne serait pas la première fois que les puissances impérialistes auraient vu se retourner contre elles une de leurs créatures. Avant de commettre l'attentat contre le World Trade Center de New York en 2001, Ben Laden et ses réseaux avaient été formés et armés par la CIA, qui

cherchait à contrer l'armée soviétique en Afghanistan. Plus récemment, les milices djihadistes qui font régner la terreur en Irak et en Syrie ont bénéficié de l'aide financière et militaire des alliés des États-Unis, le Qatar, l'Arabie saoudite et la Turquie.

Le terrorisme est vraiment le fruit pourri de l'impérialisme. C'est vrai parce que ce système, miné par les inégalités révoltantes, engendre en permanence

crises et guerres et crée ainsi un terreau sur lequel peuvent prospérer les groupes terroristes. Mais c'est aussi vrai, plus directement encore, parce que les grandes puissances, par leurs manœuvres cyniques et leurs calculs à court terme, engendrent elles-mêmes les monstres qui s'en prennent ensuite aux populations civiles au Moyen-Orient, au Royaume-Uni ou en France.

Marc Rémy

Affaire Hanouna : la bêtise, ça rapporte

Cyril Hanouna fait à nouveau parler de lui pour une séquence de son émission « Touche pas à mon poste » : le 18 mai il a étalé des préjugés homophobes en direct, à l'occasion d'un canular d'une bêtise affligeante.

Après avoir assumé sa provocation comme à son habitude, l'animateur a finalement choisi de présenter des excuses et des regrets.

Le CSA n'y est pour rien. Celui-ci aurait reçu plus de 20 000 plaintes pour cette émission mais il lui faudra

des mois avant de prendre la moindre décision.

Quant à Vincent Bolloré, le patron de Vivendi et de la chaîne C8 qui héberge l'émission, il se moque éperdument de cet étalage de stupidité. Cette chaîne tirerait 50 % de ses revenus publicitaires de l'émission

et aurait signé un contrat en or de 50 millions d'euros par an avec la société d'Hanouna.

L'animateur et la chaîne auraient finalement cédé à la pression des annonceurs. De nombreuses marques, soucieuses de ne pas écorner leur image, ont en effet suspendu leurs spots publicitaires à l'heure de l'émission, au point que celle-ci n'a été interrompue par aucune coupure publicitaire la semaine du 23 mai.

Mais de telles émissions,

leurs présentateurs imbus de leur personne, sûrs de leur bêtise, et leurs dérapages contrôlés douteux, sont un des produits d'un système médiatique. Les groupes capitalistes le dominant et l'orchestrent en tant que propriétaires ou annonceurs mais toujours, directement ou pas, pour leurs profits.

La course au profit ainsi que le mépris dans lequel les puissants tiennent les classes populaires se traduisent par ces

programmes propageant la bêtise, le seul coût un peu important étant le salaire d'un bateleur douteux transformé en « star du PAF ».

Il y a pourtant toutes les compétences pour faire de la télévision un instrument de culture et des millions de téléspectateurs n'attendent que cela. Mais c'est trop cher et pas assez rentable pour les marchands de soupe.

Nicolas Carl

Toulouse : manœuvres contre des familles roms

Depuis plusieurs mois, les parents d'élèves de l'école élémentaire Bayard-Matabiau, dans le centre-ville de Toulouse, se sont organisés pour venir en aide à deux familles macédoniennes dont les enfants y sont scolarisés.

Ces familles roms étaient persécutées dans leur pays. Un des deux pères triait les poubelles sans permis et n'a pu payer l'amende réclamée. Il a dû fuir avec sa famille pour éviter la prison.

Après deux années d'errance en Europe et leur expulsion par l'Allemagne, ces familles ont demandé l'asile en France. Elles n'ont que peu de chance de l'obtenir car la procédure de Dublin peut entraîner l'expulsion vers le pays d'entrée dans l'Union européenne. Après différents squats, elles ont connu les prises en charge précaires du Samu social et la scolarisation pour les enfants. Elles ont aussi découvert la solidarité des parents d'élèves qui les ont accompagnées dans leurs démarches, leur ont fourni des paniers repas et des habits.

Fin avril, une des familles s'est retrouvée à la rue devant l'école. Le 115 ne lui accordait plus d'hébergement. Dans l'urgence, les parents se sont cotisés pour

lui payer une nuit d'hôtel. Puis le lendemain, ils ont fait entrer les parents et leurs cinq enfants dans l'école afin qu'ils passent la nuit dans le gymnase. Voyant que les parents d'élèves étaient déterminés à ne pas laisser cette famille dans la rue, le 115 a fini par proposer un hôtel en banlieue toulousaine où elle réside toujours mais sans garantie de renouvellement. De plus, l'éloignement ne permet plus aux enfants de venir régulièrement à l'école.

Pour dénoncer cette situation, les parents d'élèves, soutenus par la FCPE, le DAL, la CGT et SUD, ont appelé à une réunion dans l'école. Bien avant sa tenue, un impressionnant mur d'une vingtaine de policiers, dont certains lourdement équipés, était déployé. Près de 80 personnes rassemblées restaient bloquées à l'extérieur de l'école : des parents d'élèves, les deux familles roms mais aussi des enseignants d'autres établissements venus dénoncer les

conditions similaires de certains de leurs élèves et de leur famille. La salle de l'école où devait se tenir la réunion avait pourtant été dûment réservée mais, d'après les policiers, la mairie de Toulouse avait ordonné d'en interdire l'accès.

La réunion s'est donc tenue sur le trottoir. À l'heure de se séparer, les policiers vinrent réclamer les clés de la salle, disant que si les parents refusaient de les leur donner, ils les forceraient à rester la nuit devant l'école et donc à affaiblir la sécurité de la ville ! Les parents partirent, bien sûr en conservant les clés et en n'oubliant pas de souhaiter aux policiers une bonne soirée !

Depuis, tous ceux qui se sont mobilisés sont plus écœurés que découragés par les basses manœuvres de la mairie, épaulée par la police. Ils sont encore plus déterminés à se battre pour trouver une solution pérenne d'hébergement à ces deux familles avant la fin de l'année scolaire. La présence d'enseignants d'autres établissements est la promesse de futures mobilisations de plus en plus nombreuses.

Correspondant LO



Manifestation de soutien le 3 mai.

La Poste : une révocation annulée par la justice

Révoqué par La Poste en janvier 2015, Yann Le Merrer, responsable SUD PTT des Hauts-de-Seine, vient d'obtenir l'annulation de cette mesure par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, qui a ordonné sa réintégration.

La sanction était tombée à l'issue d'une longue grève dans plusieurs bureaux de poste des Hauts-de-Seine, contre les suppressions d'emplois et pour l'embauche de salariés en contrats précaires. La direction de La Poste s'était alors acharnée sur les militants syndicaux,

et avait entraîné Yann Le Merrer devant le conseil de discipline, l'accusant d'avoir pénétré dans plusieurs bureaux pour populariser la grève en s'adressant aux postiers.

Cette révocation illustre bien la politique répressive menée à La Poste. « Silence dans les rangs », c'est la règle que la direction de La Poste voudrait imposer, et le fait qu'un tribunal l'ait désavouée est un encouragement pour tous ceux qui n'acceptent pas de se taire.

Daniel Mescla